

# Furieux, Mulroney passe un savon à Marcel Masse

**PHILIPPE DUBUISSON**  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Dans un moment de colère noire devant son caucus, hier matin, le premier ministre Brian Mulroney a cloué au pilori son ministre Marcel Masse pour sa sortie la veille contre le rapport du comité Beaudoin-Dobbie.

Selon les propos recueillis par La Presse auprès de plusieurs députés conservateurs, jamais un ministre du cabinet n'a-t-il été autant semoncé par le premier ministre Mulroney lors d'une réunion des députés et sénateurs du parti.

« Il s'est fait passer un savon. Je n'avais jamais vu le premier ministre piquer une telle colère », raconte sous le couvert de l'anonymat un député ontarien, les discussions du caucus devant rester secrètes.

« Une colère sans commune mesure. Il (M. Mulroney) était animé d'une véritable fureur. Il n'a pas accepté d'être ainsi contredit sur la place publique », renchérit un député conservateur du Qué-

bec, dont les propos ont été corroborés par plusieurs de ses collègues.

M. Mulroney n'a pas digéré les propos tenus par son ministre de la Défense Marcel Masse, qui déclarait la veille que les propositions de réforme constitutionnelle du comité parlementaire étaient inacceptables au Québec.

« Le Québec, depuis trente ans, se reconnaît d'abord comme une nation. Il demande d'abord le contrôle législatif des pouvoirs qui façonnent cette nation. Le rapport Beaudoin-Dobbie ne va pas dans cet esprit-là », avait déclaré M. Masse.

« Je crois que le gouvernement fédéral doit faire beaucoup mieux que ce qui est dans le rapport. Autrement, il m'apparaît difficile pour M. Bourassa d'accepter des propositions semblables — c'est aussi simple que cela », avait ajouté le ministre de la Défense.

Ces déclarations de M. Masse étaient diamétralement opposées à celles de son premier ministre qui a endossé sans équivoque le rapport Beaudoin-Dobbie. A maintes reprises au cours de la semaine dernière, M. Mulroney a déclaré que

la proposition de réforme du comité parlementaire était « la plus généreuse en 125 ans ».

En fait, M. Masse a plutôt fait siennes les critiques à peine voilées du premier ministre Robert Bourassa envers le rapport du comité Beaudoin-Dobbie. Le premier ministre du Québec, qui a souligné le sérieux du document, avait jugé « décevant » le chapitre sur le partage des compétences, soulignant qu'il y avait flairé « un réflexe de dominateur » de la part des fédéraux.

Devant son caucus, hier, M. Mulroney a prévenu députés et sénateurs qu'il ne pouvait accepter de telles dissensions au sein du parti à un moment aussi crucial du débat constitutionnel. Seule la gravité de la situation a prévenu l'expulsion de M. Masse du caucus conservateur, a commenté un député.

Devant la Chambre des communes, M. Mulroney n'a pas cherché à réprimander son ministre publiquement pour éviter toute controverse. Il a déclaré que M. Masse était en fait d'accord avec lui, citant des extraits des propos

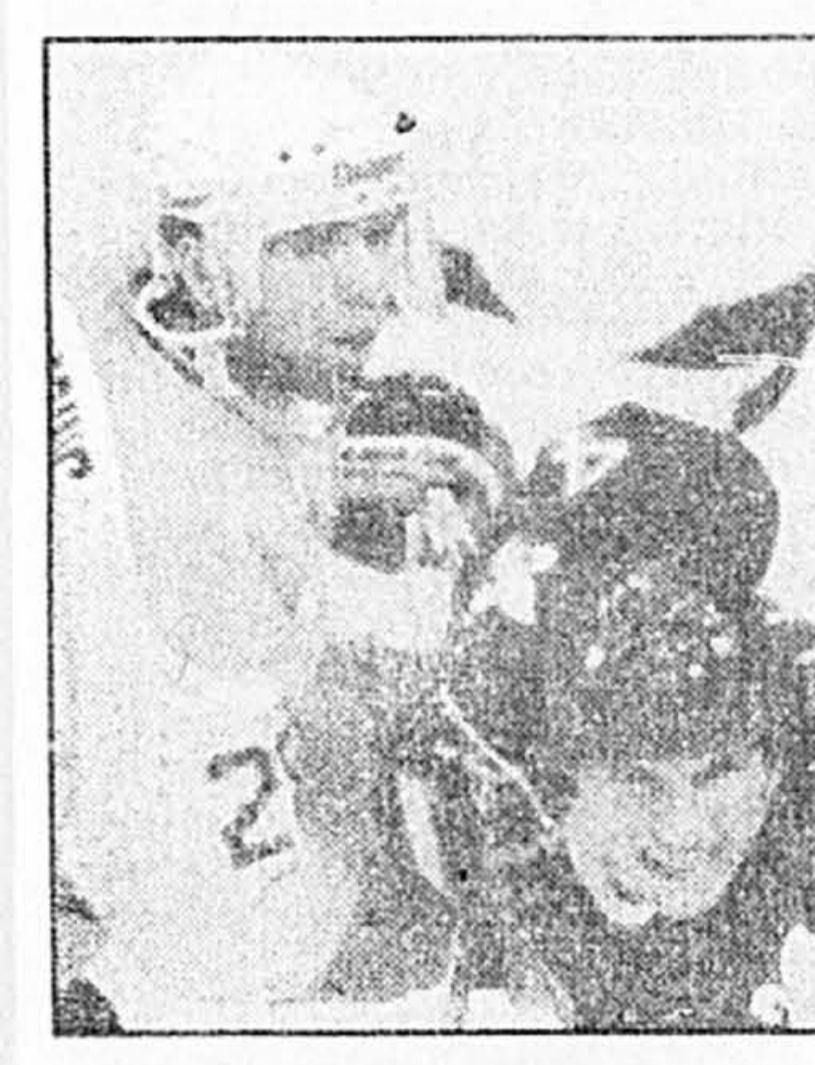
VOIR MASSE EN A2

## À FAIRE TOURNER LES TÊTES!



Anton Tchelnokov, six ans, le petit dernier du Cirque du Soleil, a soulevé des cris d'admiration hier au Spectrum pour ses contorsions remarquables dans un numéro d'amour acrobatique avec ses parents Galina et Nikolai. Anton faisait partie des artistes qui ont donné au public un aperçu du prochain spectacle du Cirque au Vieux-Port de Montréal, « Saltimbanco ». Page E1

## Aujourd'hui



### S3 NORDIQUES 5 CANADIEN 4

Même s'ils ont accordé deux buts rapides dans la dernière minute de jeu, les Nordiques ont conservé leur mince chance de participer aux séries éliminatoires.

### A3 MARIE-EVE LARIVIERE

Les résultats des analyses effectuées sur le corps de Marie-Eve Larivière, retrouvée sans vie dimanche matin à Laval, indiquent que la fillette de 11 ans a été violée.

### B1 HYDRO-QUÉBEC

Sans aller jusqu'à imposer à Hydro-Québec un gel des tarifs comme le réclame le Parti québécois, le gouvernement lui refuserait la hausse de 5,5 pour cent qu'elle demande.

**BON, ALORS... QU'AVEZ-VOUS À DIRE M. MASSE ?**



## Des prisonniers d'Octobre 70 préparent un recours collectif

**YVES BOISVERT**

Un avocat montréalais entend déposer prochainement un recours collectif au nom des centaines de personnes qui ont été arrêtées sans mandat et en particulier au nom des quelque 500 personnes qui ont été détenues pendant 21 jours sans être accusées, sous l'empire de la Loi des mesures de guerre, lors de la crise d'octobre 1970.

L'idée de la poursuite, qui fait appel à de fort complexes notions juridiques, a surgi à la suite de récentes révélations relatives aux délibérations du conseil des ministres du cabinet Trudeau pendant cette crise ou le diplomate James Richard Cross avait été enlevé et le ministre provincial Pierre Laporte assassiné par des membres du Front de libération du Québec (FLQ).

Les procès-verbaux de l'époque démontrent que la GRC avait déconseillé le recours à la Loi des mesures de guerre, alléguant qu'il n'y avait pas réellement de menace d'insurrection. Il a été démontré aussi

que le cabinet était fort divisé quant à l'opportunité de mettre en branle les mesures de guerre.

Or, c'est en s'appuyant sur la menace d'une insurrection « réelle ou appréhendée » que l'on avait mis en vigueur la Loi des mesures de guerre. Les libertés fondamentales avaient été suspendues et l'armée avait été dépêchée à Montréal et à Québec pour « maintenir l'ordre ».

Me Paul Unterberg, un avocat civiliste et militant péquiste, a admis qu'il a reçu mandat d'étudier la question mais n'a pas voulu en dire plus. Le dossier en serait à l'étape de la recherche préliminaire.

Selon des sources dignes de foi, cependant, M. Jean-Marie Cossette, qui est à l'origine du mouvement, a déjà contacté plus de 50 victimes de la Loi des mesures de guerre afin d'organiser le mouvement et la décision de tenter le coup a été prise.

M. Cossette (ne pas confondre avec les felquistes Cossette-Trudel) est un indépen-

VOIR OCTOBRE EN A2

## Libéraux et péquistes «désapprouvent» Beaudoin-Dobbie

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Les manœuvres du gouvernement Bourassa pour maintenir la pression sur le Canada anglais, même au prix d'une collusion avec le Parti québécois, commencent à exaspérer les fédéralistes au sein du caucus libéral.

Hier, plusieurs élus libéraux ne cachaient pas leur embarras d'avoir à voter en faveur d'une

motion proposée par le Parti québécois où on désavouait carrément les propositions du rapport Beaudoin-Dobbie. Au lieu de « rejeter » le rapport, la motion, telle qu'amendée par le ministre responsable du dossier Gil Rémillard proposait de « désapprouver » le rapport de la commission fédérale.

Fait peu coutumier sur des questions aussi délicates, les deux partis ont voté en faveur de la motion, un vote qui a heurté tou-

tefois plusieurs députés libéraux.

« Moi je ne vote pas avec le Parti québécois », lancera sans détour le ministre John Ciacca, quittant l'Assemblée nationale juste avant la tenue du vote hier après-midi. Après avoir prétexté une « réunion urgente » pour s'absenter, il n'a pu se retenir quand on lui a demandé s'il pouvait tout de même dire qu'il était en faveur de la motion.

« Le PQ veut la souveraineté; moi, je veux travailler pour

amender la constitution pour maintenir le Québec dans le Canada », dira-t-il, refusant de parler d'une « erreur » de son parti dans son flirt avec les souverainistes. M. Ciacca était l'un des neuf députés qui en 1981 avaient refusé de suivre leur chef Claude Ryan et d'endosser la motion du gouvernement péquiste pour dénoncer le rapatriement unilatéral de la constitution.

« Mon expérience de plusieurs années m'a fait adopter ça com-

me politique personnelle », ajoutera-t-il.

Autre absent remarqué lors du vote, le premier ministre Robert Bourassa qui avait prétexté une rencontre imminente avec l'équipe olympique québécoise, qui bien sagement regardait pourtant le vote des gradins de l'Assemblée nationale.

VOIR ASSEMBLÉE EN A2

■ Joe Clark tente de limiter les dégâts. Page A2

## Richler: les anglophones ont libéré la «tribu» francophone

**MAURICE GIRARD**  
Presse Canadienne  
OTTAWA

Les Québécois ne forment qu'une «tribu», dont l'émancipation dans le monde moderne tient à la magnanimité des anglophones.

Mordecai Richler récidive. Dans une interview diffusée mardi à l'émission *The Journal*, de la chaîne CBC, l'écrivain anglo-montréalais a tenu de sévères propos sur le compte des francophones, qu'il ne semble pas porter en haute estime.

Non seulement les Québécois sont-ils « beaucoup plus » antisémites que les Canadiens anglais, affirme-t-il en disant s'appuyer sur trois études « sérieuses », mais ils ont réussi à communiquer au reste du pays leur « paranoïa » avec leurs demandes « ridicules » alors qu'ils devraient être si reconnaissants de leur condition actuelle.

« En dépit de ce qu'ils disent quand ils affirment que nous sommes tous des Québécois, ils ne sont pas vraiment sincères. C'est une société tribale... Je regrette profondément que nous soyons enfoncés dans le borbier du tribalisme. Les Canadiens

français sont devenus tellement révoltés que c'est à n'y rien comprendre puisqu'ils n'ont été que bien traités par le reste du Canada », a soutenu M. Richler, interviewé par la journaliste Barbara Frumm.

« Nous nous laissons emporter par leur paranoïa. N'eût été du Canada anglais, qui a servi de tampon en laissant au Québec son Code civil et ses lois linguistiques, la province serait devenue depuis des années une autre Louisiane. Donc, le Canada anglais, en particulier ses élites, a embrassé la culture québécoise et a tout fait pour la mettre à l'abri », a-t-il ajouté.

Dans quelques semaines, M. Richler doit publier son prochain ouvrage — *O Canada, O Québec* — consacré, selon le mot de l'interviewer, à ses « lamentations » sur la législation linguistique québécoise, qui couvrirait le Québec « de ridicule à travers le monde ». Il reprend, en l'étoffant, son article de 40 pages, publié l'automne dernier dans le magazine américain *The New Yorker*.

De retour en 1972 d'un séjour de 20 ans à l'étranger, M. Richler est revenu s'établir

VOIR RICHLER EN A2

### ► REPÈRES

## Bill Clinton a encore toute une pente à gravir

**JOONEED KHAN**  
envoyé spécial  
La Presse À MIAMI

En livrant mardi le *Deep South* à leur poulain Bill Clinton, les barons démocrates architectes du *Super Tuesday* n'ont gagné qu'en partie leur pari: ils ont impulsé un Sudiste vers l'investiture présidentielle et du coup fermé la porte aux aspirants venant des autres régions des États-Unis. Mais malgré son nouveau statut de « meneur », Clinton a toute une pente à gravir et son parti peut encore rater l'occasion de déloger un George Bush qui reste très vulnérable pourtant malgré huit autres triomphes.

Il y a d'abord l'arithmétique: le système proportionnel chez les démocrates fait qu'en dépit de ses victoires spectaculaires mardi en Floride, au Texas, au Mississippi, en Louisiane, au Tennessee, en Oklahoma, au Missouri et en Hawaï, Clinton n'a qu'environ 740 délégués, contre 360 à Paul Tsongas, du Massachusetts, et 80 à Jerry Brown, de Californie, alors qu'il en faudra au moins 2144 pour décrocher l'investiture du parti à la convention qui aura lieu du 13 au 16 juillet à New York.

Le gros des délégués à venir désormais se trouve à l'extérieur du fief du gouverneur de l'Arkansas. Le premier test s'imposera mardi avec les primaires de l'Illinois et du Michigan. Il s'agit d'États industriels à forte composante syndicale, avec un taux de chômage de 1,5 p. cent supérieur à la moyenne nationale (7,3 p. cent), l'expérience directe de l'impact de la concurrence automobile japonaise, une profonde méfiance face au libre-échange projeté avec le Mexique, et près de 300 délégués en jeu.

Libre-échangiste vivement dénoncé pour ce que Brown appelle « le bilan anti-syndical et anti-écologie » de ses cinq mandats de suite comme gouverneur de l'Arkansas, Clinton pourra-t-il inspirer confiance aux démocrates du Midwest industriel? Le *Super Tuesday* fut inventé par les démocrates du Sud pour qu'un « cauchemar » comme le ticket *libéral-nordiste* de Walter Mondale et Geraldine Ferraro en 1984 ne se répète jamais. Après avoir perdu leurs deux championnes avec Bob Kerrey et Tom Harkin, les libéraux du Nord vont-ils se rallier à Clinton, dont le balayage du Sud mardi a d'ailleurs plus que jamais « régionalisé » la course démocrate?

La réside la deuxième complication pour Clinton. Tsongas a été refoulé mardi vers son fief de la Nouvelle-Angleterre (Delaware, Massachusetts et Rhode Island), et Brown, tenu en échec dans les huit primaires et trois caucus démocrates du *Super Tuesday*, en est réduit à intensifier la propagande anti-Clinton dans les gros États industriels (primaires le 7 avril au Minnesota, Wisconsin et dans l'État de New York, le 28 avril en Pennsylvanie, le 5 mai dans l'Ohio et l'Indiana) en attendant que le marathon atteigne son fief californien (le 2 juin, le même jour que le New Jersey, après l'Oregon et l'État de Washington le 19 mai).

Libre-échangiste lui aussi, et pro-affaires de surcroît, Tsongas aura certes lui aussi du mal à arracher l'adhésion de la base démocrate des gros États industriels du nord, mais il pourra compter sur l'appui de l'establishment qui façonna les tickets Mondale-Ferraro en 1984 et Dukakis-Bentsen en 1988. Quant à Brown, qui entend de toute façon rester dans le marathon jusqu'au bout car il court à frais minimes, il espère profiter du coup d'arrêt

VOIR USA EN A2

## Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	C4 à C7, D10
marchandises.....	D10
emplois.....	D10, D11
automobiles.....	D11, D12
propositions d'affaires.....	D9
Arts et spectacles	
informations.....	Cahier E
cine-horaires.....	E8
tele-horaires.....	E3
Bandes dessinées.....	C6
Bridge.....	D12
Décès.....	D13
Design.....	C1 à C3
Economie.....	D1 à D9
Editorial.....	B2
Etes-vous observateur?.....	C4
Feuilleton.....	C7
Horoscope.....	C5
Le monde.....	B4
Loteries — résultats.....	A4
Mots croisés.....	D11
« Mot mystère ».....	D10
Têtes d'affiche.....	B6

SUITE DE LA UNE

OCTOBRE

Des prisonniers d'Octobre 70 préparent un recours collectif

dantiste de longue date qui a milité au sein de l'Alliance laurienne dans les années 1950, du Ralliement pour l'indépendance nationale (RIN) dans les années 1960, puis du Parti québécois. Il est au nombre des personnes arrêtées sans mandat et détenues 21 jours sans jamais avoir été l'objet d'une accusation criminelle.

M. Cossette a confirmé qu'il était question d'un recours collectif mais a refusé de donner plus de détails.

« À première vue, sur le plan juridique, ça me semble très douteux », a commenté hier Me Claude Masse, professeur de droit de la responsabilité civile à l'UQAM, qui voit dans ce projet un geste politique.

« Le premier problème de droit que j'y vois, c'est qu'il s'agit d'une décision éminemment politique; le cabinet Trudeau a décidé d'appliquer la Loi des mesures de guerre, une loi fédérale qui existait. Or, en vertu du droit applicable en pareils cas, il est très difficile de poursuivre la Couronne ou des personnes qui agissent en son nom pour des décisions de cette nature.

« La seule chance de réussir d'un recours comme ça serait de démontrer la malice de la part de la Couronne ou des membres du cabinet. Or, cette malice doit être dirigée vers un individu en particulier. »

Le professeur Masse rappelle la célèbre affaire Frank Roncarelli, ce restaurateur montréalais qui avait gagné un recours en Cour suprême contre le premier ministre de l'époque, Maurice Duplessis, qui lui avait retiré son permis d'alcool parce qu'il était Témoin de Jehovah.

« Roncarelli avait démontré que Duplessis lui en voulait personnellement pour ses croyances religieuses. Mais si le premier ministre avait été poursuivi pour avoir emprisonné 200 gauchistes, par exemple, il n'est pas certain qu'on aurait pu prouver sa malice, parce qu'elle n'aurait pas été dirigée contre des personnes précises. »

Sans compter les problèmes de prescription. Selon Me Masse, dans un cas semblable, elle serait de deux ans... à partir du moment où l'on a connaissance de la cause des dommages. « Je me demande si ce qu'on a appris récemment, grâce à la Loi d'accès à l'information, est vraiment nouveau de ce point de vue là. »

« Je ne peux pas séparer ça du contexte politique, ajoute-t-il. Il est bien possible que l'on veuille faire témoigner les politiciens de l'époque, afin de les mettre sur le grill... »

Le constitutionnaliste José Woehrling, de l'Université de Montréal, émet également de sérieux doutes quant à la validité juridique du projet.

M. Woehrling explique que la Loi des mesures de guerre, qui a été remplacée par la Loi sur les mesures d'urgence, a été maintes fois déclarée constitutionnelle, avant l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés (17 avril 1982). Mais on ne peut invoquer la Charte rétroactivement.

Le professeur de droit y voit aussi un problème de preuve. Les acteurs de l'époque ne sont plus tous là, les versions divergent, les souvenirs sont lointains. De plus, les membres du cabinet jouissent d'une grande immunité juridique. □

MASSE

Furieux, Mulroney passe un savon à Marcel Masse

tenus la veille par son ministre qui soulignait que le rapport Beaudoin-Dobbie « était celui qui est allé le plus loin en terme d'ouverture envers le Québec. »

M. Masse n'était toutefois pas présent à la réunion hebdomadaire du caucus, hier, pas plus qu'à la période quotidienne des questions à la Chambre des communes. Il n'a pas assisté non plus la veille à la rencontre du caucus des députés conservateurs du Québec, qui a traité en priorité du rapport Beaudoin-Dobbie, ce qui a déplu à plusieurs qui auraient souhaité des explications de sa part.

Selon un conseiller de M. Mulroney, le premier ministre n'a pas du tout apprécié être contredit en public. On reproche aussi au ministre Marcel Masse de ne pas avoir informé ses collègues ministres de son point de vue avant de faire ses déclarations sur la place publique.

De façon plus générale, on reproche au ministre « nationaliste » du Québec son comportement solitaire et son manque d'esprit d'équipe. Ce dernier ne participe pas avec assiduité aux réunions du cabinet ainsi qu'aux rencontres des caucus de son parti, ce qui rend ses prises de position en public parfois imprévisibles.

Les relations entre M. Masse et plusieurs de ses collègues conservateurs du Québec sont également fort difficiles. On lui reconnaît de grandes qualités, mais on lui reproche ses airs hautains et distants, notamment envers les députés d'arrière-ban. Ce sont-là des raisons qui ont conduit à son remplacement à titre de président du caucus des députés du Québec.

Mais si plusieurs députés du Québec ont reprochés à M. Masse sa sortie publique, ils étaient nombreux à ce dire d'accord avec le ministre en ce qui a trait à sa critique du rapport Beaudoin-Dobbie. Plusieurs soutiennent qu'il faudra offrir davantage de compétences législatives au Québec et surtout circonscrire davantage le pouvoir de dépenser d'Ottawa dans les champs de juridiction des provinces pour que le projet de réforme obtienne l'approbation du gouvernement du Québec. □

ASSEMBLÉE

Libéraux et péquistes «désapprouvent» Beaudoin-Dobbie

« Il n'est pas bon qu'un premier ministre aille se cacher au moment d'un vote d'une telle importance », de rugir par la suite le chef péquiste Jacques Parizeau, qui en chambre avait salué ce rare moment d'unanimité des deux partis.

D'autres députés fédéralistes, comme Henri-François Gauthier, n'auraient pas caché leur surprise et leur colère devant la formulation acceptée par le gouvernement de cette motion du Parti québécois. Comme plusieurs fédéralistes, M. Gauthier aurait préféré que le gouvernement s'en tienne à qualifier « d'insuffisant » le rapport Beaudoin-Dobbie. M. Gauthier ne retournerait pas hier les appels toutefois.

Concocté par le conseiller du premier ministre dans ce dossier Jean Claude Rivest, l'amendement du gouvernement changer « rejette » pour « désapprouve » a fait soupirer d'impatience beaucoup de fédéralistes libéraux, exaspérés par ces « finasseries » disent certains députés sous le couvert de l'anononymat.

« Plusieurs parmi nous étaient embarrassés, jugeaient encore un peu forte la formulation 'désapprouver' le rapport », d'expliquer de son côté Raymond Savoie, ministre du Revenu, qui n'en a pas moins voté en faveur de la résolution.

Tout aussi fédéraliste, le député libéral de Nelligan, Russ Williams a aussi décidé de voter en faveur de la motion, bien qu'il admette que la formulation le rende mal à l'aise. « J'ai dit ce que j'avais à dire quand on a parlé de la loi 150 », expliquait-il hier. M. Williams était le seul député libéral à s'être opposé à cette loi prévoyant un référendum sur la souveraineté du Québec.

Pour le député Williams, la motion d'hier s'inscrit dans la guerre



Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales Gil Remillard s'est levé hier à l'Assemblée nationale pour voter en faveur de la motion désapprouvant le rapport Beaudoin-Dobbie. Le premier ministre Robert Bourassa, quant à lui, était l'un des rares absents. Le vote : 107 en faveur de la motion, les trois membres du parti Égalité votant contre.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

du président républicain sortant George Bush.

Brown rendrait ainsi aux républicains la politesse que leur fait Patrick Buchanan, qui continue de cristalliser autour de sa révolte un électeur républicain sur trois, ce qui met l'eau à la bouche des démocrates qui y voient leur meilleure chance de rentrer à la Maison-Blanche après 12 ans d'exil. Buchanan, qui a fait moins bien mardi que lors des primaires précédentes, a par ailleurs clairement indiqué hier que toute une série de thèmes vitaux restaient à débattre, comme la concurrence de l'Europe et du Japon, la place des États-Unis dans le « Nouvel Ordre mondial » et l'avenir de la « Révolution conservatrice » lancée par Ronald Reagan, affaiblie par George Bush et carrément menacée par « le petit Dan Quayle ».

Ultime obstacle pour le vainqueur démocrate du Super Tuesday: la réconciliation Bush-Buchanan est plus que probable du 17 au 20 août à Houston, à la convention républicaine, mais même à défaut de cela, Bush est sûr d'obtenir l'investiture républicaine, et l'on peut prévoir de sa part une campagne féroce contre Clinton. Les règles républicaines du Winner Take All permet au gagnant des primaires de rassembler tous les délégués en jeu. Bush, qui a déjà 560 délégués contre 51 à Buchanan, aura besoin de seulement 1105 pour être confirmé candidat officiel du parti.

Les analystes notent que Bush s'est bien gardé jusqu'ici de s'en prendre à Clinton, mais ils ajoutent que si le gouverneur de l'Arkansas s'impose comme son rival en novembre, le président sortant n'hésitera pas à utiliser contre lui les méthodes qu'il déploya contre Michael Dukakis en 1988. Sa présumée liaison avec une ancienne collaboratrice, son évasion de la conscription lors de la guerre du Vietnam, ses liens financiers avec une Caisse d'épargne de l'Arkansas sont autant de « bagages » qui encombrent le poulain du Deep South. L'entourage de Bush se plaint depuis hier à insinuer que d'autres révélations sont en réserve au cas où Clinton serait effectivement le candidat démocrate.

L'atout de Clinton, pourtant, c'est que venant du Sud, il est le seul démocrate apte à ramener au bercail les Reagan democrats qui désertèrent le parti, passé trop à gauche à leur goût, pour voter républicain en 1980, 1984 et 1988. Mais il est encore très loin d'avoir gagné la partie. Il y a encore quatre mois à faire avant la convention de juillet, et huit mois avant les élections de novembre. Outre les thèmes cités par Buchanan, l'Amérique se pose bien des questions sur la drogue, la violence, le déclin urbain, l'éclatement de la famille, les valeurs fondamentales, et la reconversion de leur pays dans un monde en pleine mutation.

Ils attendent impatiemment les réponses de Bill Clinton, l'homme qui voudrait être leur président. □

RICHLER

Richler: les anglophones ont libéré la «tribu» francophone

à Montréal, qu'il a trouvé profondément transformée par la Révolution tranquille et l'émancipation du nationalisme, qui conduira quatre ans plus tard à l'élection du Parti québécois.

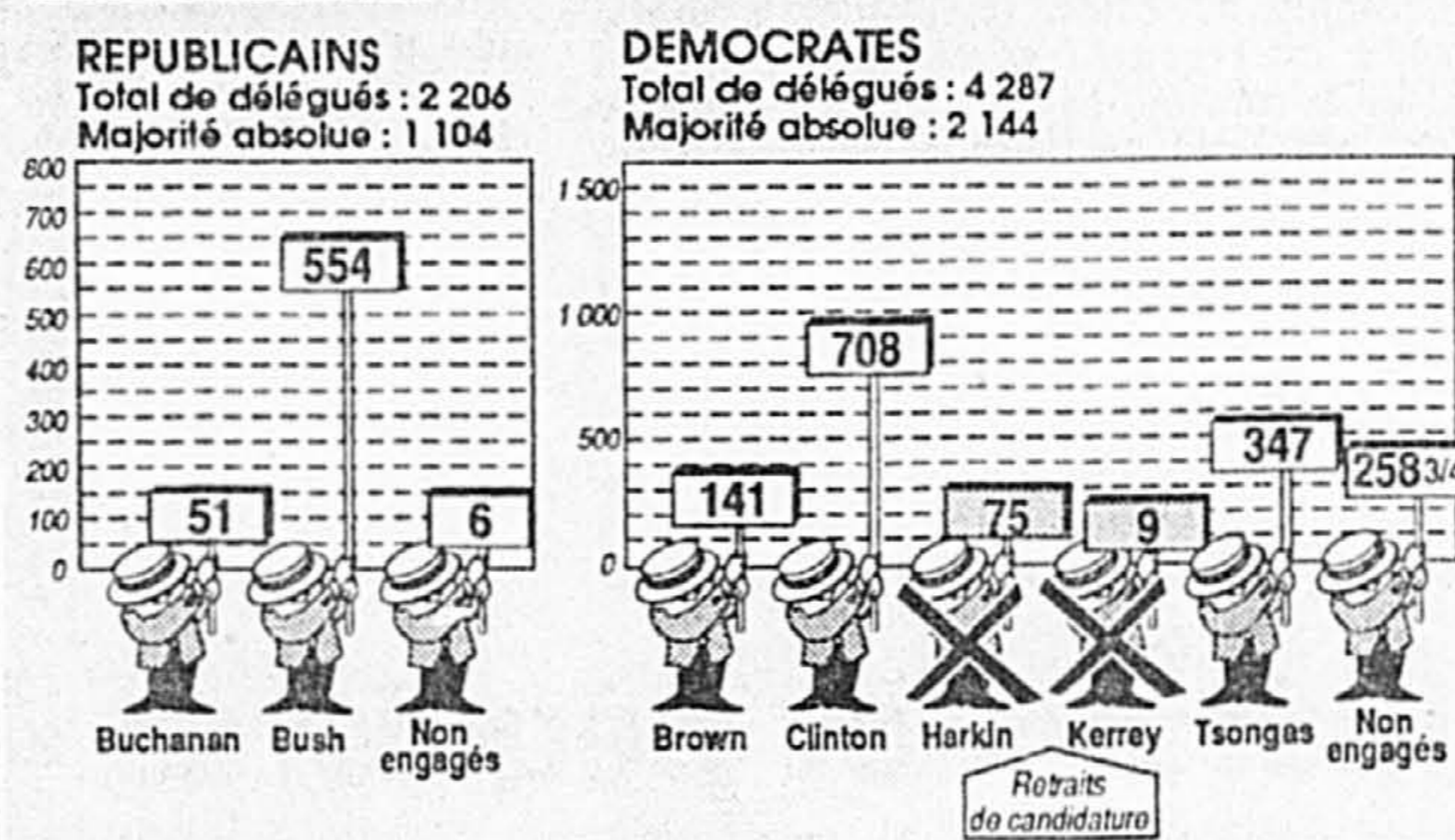
Aujourd'hui, M. Richler se sent bien seul dans une ville qui a perdu, dit-il, 250 000 anglophones et que l'indépendance menace de transformer « en un Québec boursoufflé ». « Ce ne sont pas les francophones qui sont menacés de disparition, mais les anglophones et les allophones », a-t-il soutenu.

Il affirme croire à l'autodétermination du Québec mais il ne prétend cependant pas faire oeuvre utile par la publication de sa prochaine thèse linguistique. Il ne veut que se soulager de ses frustrations, peu importe les conséquences.

Dans un échange avec l'animatrice, il affirmera faire une distinction entre les élites « auto-destructrices » du Québec et le citoyen ordinaire. Ce qui l'amène à prédire « qu'une majorité ne votera pas pour l'indépendance parce qu'elle en revoit son avenir dans un Canada plus large et que la vision de Trudeau reste toujours crédible. J'ai confiance dans la majorité des Canadiens français. » Dommage, déplore-t-il, qu'il n'y ait personne au Québec pour diriger les forces fédéralistes. □

PRESIDENTIELLE 1992

Nombre de délégués accumulés par les candidats depuis le début des primaires



AFP infographie - Patricia Dard

« purement partisane » des motions de l'Opposition destinées avant tout à embarrasser le gouvernement. Ce qu'il retient du discours du ministre Remillard c'est que « toutes les portes sont ouvertes et que l'on continue à négocier », expliquera-t-il.

Autre ministre fédéraliste, Pierre Paradis a voté en faveur de la motion, « elle va dans le sens de ce que je pense, le rapport ne satisfait pas les exigences minimales du Québec ».

« On aurait pu utiliser beaucoup de sémantique, mais la résolution traduit ce que je pense », dira M. Paradis.

Libéraux et péquistes ont massivement voté en faveur de la motion ainsi amendée: « Que l'Assemblée nationale désapprouve le rapport du comité Beaudoin-Dobbie institué aux fins de répondre aux revendications légitimes du Québec. »

En matinée, après que le critique péquiste Jacques Brassard ait pourfendu le rapport Beaudoin-Dobbie, le ministre Gil Remillard a fait une critique nuancée du rapport, soulevant d'abord ses aspects positifs.

Le document fédéral reconnaît d'abord que « la question du veto du Québec doit figurer parmi les priorités absolues de la présente série de négociations constitutionnelles » de souligner le ministre. « C'est un aspect positif du rapport et pas le moindre », dira le ministre relevant aussi la disparition des propositions d'union économique, inacceptables, faites en septembre par Ottawa.

« Ce n'est pas Meech, absolument pas, mais nous sommes plus près », dira M. Remillard, citant aussi les garanties constitutionnelles offertes en matière d'immigration et de présence québécoise à la Cour suprême.

Il en va autrement toutefois de la nouvelle formulation du concept de société distincte. « Ce

n'est manifestement pas ce qu'il y avait dans l'entente du lac Meech », d'une part la société distincte se retrouve dans une « clause Canada » mêlée à d'autres caractéristiques de la population canadienne, d'autre part, dans la Charte des droits, elle se trouve circonscrite à trois secteurs: langue, culture et droit civil. Des études se poursuivent pour jauger l'impact de ces changements mais on peut se demander s'il ne vaut pas mieux avoir un principe que l'on pourra appliquer « de façon significative » plutôt qu'un « beau principe sans applications pratiques ».

En revanche, dès qu'on touche au partage des compétences, les propositions Beaudoin-Dobbie sont « nettement insuffisantes ». C'est même « décevant », dira le ministre Remillard, qui selon certains, misait beaucoup sur l'idée d'une « prédominance provinciale » dans certaines juridictions, un concept qui n'a pas survécu aux débats entre les trois partis fédéraux au sein du comité Beaudoin-Dobbie. □

USA

Bill Clinton a encore toute une pente à gravir

que le Super Tuesday a porté à Tsongas pour se mettre en valeur comme alternative d'expérience et hautement éligible.

Troisième obstacle pour Clinton, et les démocrates: les experts estiment que Brown pourrait se présenter à la convention de New York avec quelque 500 délégués, assez pour faire la différence en cas d'impasse Clinton-Tsongas. Ces mêmes experts n'excluent pas que Brown, qui mène une campagne anti-establishment avec des dons individuels ne dépassant pas 100\$, décide après la convention de New York d'être un candidat indépendant à la présidence des États-Unis dans l'espoir de profiter de l'immense mécontentement du peuple américain à l'égard du statu quo et de Washington. Pas besoin de dire qu'un tel scénario diviserait le vote démocrate au grand plaisir

Joe Clark tente de limiter les dégâts

PHILIPPE DUBUISSON du bureau de La Presse OTTAWA

À Ottawa, à la veille de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, la motion adoptée par l'Assemblée nationale pour désavouer le rapport Beaudoin-Dobbie a eu l'effet d'un pavé dans la mare.

Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a tenté d'en limiter les ondes de choc. « C'est un jeu parlementaire dans une assemblée législative où l'opposition est vouée à la fin du Canada, rien de plus », a-t-il déclaré.

Les députés conservateurs du Québec membres du comité Beaudoin-Dobbie n'ont toutefois pu cacher leur profond découragement devant la prise de position des libéraux de Robert Bourassa. « C'est un très mauvais signal que l'on fait parvenir au Canada anglais », dit le député Gabriel Desjardins.

« Mais qu'est-ce que le Québec veut ? » demande le député de Témiscamingue. « C'est à croire que la majorité des députés de Robert Bourassa sont des souverainistes qui s'ignorent. Le gouvernement

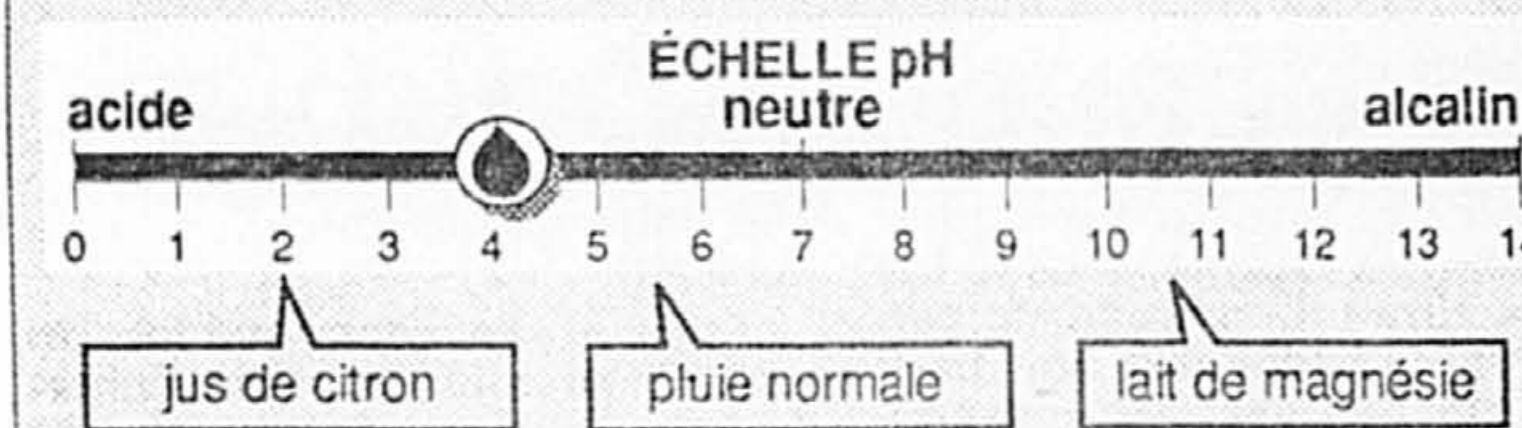
du Québec nous dit qu'il refuse de discuter sur la base d'un rapport qui est pourtant allé loin pour reconnaître la réalité québécoise. »

Pour le député Jean-Pierre Blackburn, qui a multiplié les efforts afin d'accroître le nombre de compétences cédées au Québec dans le rapport Beaudoin-Dobbie, il pourrait maintenant être fort difficile aux fédéraux de satisfaire aux demandes du gouvernement Bourassa.

« En adoptant une telle motion, le gouvernement du Québec rejette du revers de la main le rapport fédéral et élève les attentes de la population Québécoise. La barre est maintenant fixée à une hauteur qui sera plus difficile à atteindre », dit le député de Jonquière.

M. Clark a toutefois minimiser l'importance du fait que les députés de Robert Bourassa présent en à l'Assemblée nationale aient voté unanimement en faveur de cette motion. « Le gouvernement libéral a voulu indiquer qu'il n'acceptait pas le rapport (Beaudoin-Dobbie) tel qu'il est rédigé. Mais nous avons déjà souligné qu'il y aura des changements qui iront dans le sens de ses préoccupations. »

INDICE DE L'ACIDITÉ DES PRÉCIPITATIONS du 10 mars p.m. et 11 mars a.m. 1992



(4,04) 40 fois plus acide que des précipitations normales. Le tableau ci-contre que La Presse publie au lendemain des dernières précipitations tombées sur Montréal indique le degré d'acidité de la dernière averse de neige ou de pluie. Le degré d'acidité de l'eau est mesuré par l'échelle pH, graduée de 0 à 14. Le pH 7 est neutre. Fait à noter, le sud du Québec reçoit des précipitations dont le pH moyen annuel est de 4,3 à 4,4. C'est dire que ce niveau d'acidité est d'environ 20 fois supérieur à la normale.

Infographie La Presse

Tirage d'hier Le Lotto 6/49 1 7 28 31 40 44 (46) E-X-T-R-A 1 3 6 4 9 3

La Quotidienne à trois chiffres 905 tirage d'hier à quatre chiffres 1351

ABONNEMENT 285-6911 RÉDACTION 285-7070 ANNONCES CLASSÉES 285-7111 PROMOTION 285-7100 GRANDS ANNONCES 285-7202 COMPTABILITÉ 285-6892 285-7265

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe » Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272

JEUDI 12 MARS 1992 11-4-01

LES ANNONCES CLASSÉES La Presse 285-7111

Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
  - à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
  - à Montréal: Université McGill, Faculté de médecine, édifice des Sciences médicales McIntyre, 6<sup>e</sup> étage, 3655, rue Drummond, de 10 h à 17 h 30;
  - à Hull: Bell Canada, hall d'entrée, 105, rue Hôtel-deville, de 10 h à 16 h;
  - à Laval: Carrefour Laval, place centrale, 3003, boul. Le Carrefour, de 10 h 30 à 20 h 30.

## Gérant d'un Peel Pub condamné à 750 \$ d'amende

ÉRIC TROTTIER

Le gérant du Peel Pub du boulevard de Maisonneuve, Nigel Johnson, 26 ans, a été reconnu coupable de séquestration et d'extorsion aux dépens de deux de ses clients, au Palais de justice de Montréal hier.

Comme il s'agissait de la première offense de Johnson, le juge Gérard Rouleau, de la Cour du Québec, l'a condamné à payer une amende de 750 \$.

L'incident, qui aurait pu se révéler grave, est survenu vers 1h15 du matin, le 18 janvier 1991. Patrick Poisson et Yannick Godbout, deux étudiants de l'UQAM âgés de 20 ans, étaient en compagnie de quelques copains une élection remportée au sein de leur équipe de ski. Après être allé à la toilette, Patrick a accidentellement accroché une chaise, en retournant à la table.

«Une des pattes de la chaise s'est cassée. Pour ne pas avoir de problèmes, je l'ai replacée en douce», a-t-il expliqué, hier.

Mais un «doorman» qui l'avait vu faire s'est immédiatement dirigé vers lui et a lancé, en anglais: «It's over for you tonight.»

— Je n'ai pas cassé la chaise, alors je vais finir ma bière avant de partir, si ça ne te dérange pas, a répliqué le jeune homme.

L'homme a alors empoigné Patrick et l'a emmené, avec ses amis, dans une pièce fermée, à l'arrière du bistrot. C'est à ce moment que le gérant, Nigel Johnson, s'est pointé et a demandé (toujours en anglais), d'abord à Patrick, à Yannick, puis à leurs copains, qui avait brisé la chaise.

Comme tout le monde répondait par la négative, Johnson a fini par perdre patience et a envoyé une bonne droite sur la tête de Patrick qui, assommé, s'est retrouvé au plancher. Le colosse Nigel Johnson a refait le tour du groupe pour tenter une autre fois de dénicher un «coupable». Lorsqu'il s'est approché à nouveau de Patrick, toujours à terre, il lui a flanqué un bon coup de pied au visage, puis un autre au thorax.

Après maintes discussions «musclées», les étudiants ont pu quitter l'endroit, mais pas avant que Yannick ait accepté de payer les 75 \$ qu'exigeait M. Johnson pour la chaise brisée.

Hier, le juge Rouleau a condamné le gérant à remettre les 75 \$ à Yannick Godbout, concluant vraisemblablement qu'il n'aurait pas dû se faire justice lui-même. Johnson devra aussi payer à Patrick les frais de chiros (évalués à 100 \$) et payer une amende de 750 \$.

Le même gérant a été trouvé coupable de voies de faits causant des lésions graves à un autre client (francophone) du Peel Pub, la semaine dernière. Il était toujours à son poste, hier soir.

Patrick Poisson songe maintenant à entamer des poursuites civiles contre le sbire de la célèbre brasserie. «Ce qui me choque, c'est que le Peel Pub va payer la note et leur gérant va continuer à frapper ses clients en toute impunité», a-t-il déclaré en sortant du Palais de justice.

De son côté, Rick Leckner, porte-parole de la compagnie, a fait savoir hier soir que le Peel Pub portera la cause de son gérant en appel, «parce que nous croyons que ce n'est pas du tout comme ça que les choses se sont passées ce soir-là», a-t-il précisé.

Rappelons qu'un événement du genre avait semé l'émoi dans la communauté francophone, la semaine dernière, lorsque six clients du Peel Pub s'étaient vu refuser à boire parce qu'ils avaient exigé d'être servis en français. La direction du Peel Pub, qui a enquêté sur cette affaire, a conclu que l'incident était clos, sans conséquence majeure pour les clients qui se croyaient lésés.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Les employés municipaux de Saint-Constant ont dû creuser des tranchées comme celle-là pour empêcher que le débordement du ruisseau Saint-Régis ne fasse trop de dégâts.

## 400 maisons de Saint-Constant inondées par la crue des eaux

PIERRE GINGRAS

C'était jour de congé hier pour la petite Stéphane Boucher et son frère Steve, de Saint-Constant, pour cause d'inondation, ont-ils dit en choeur.

Hier, au cours de l'après-midi, les deux écoliers regardaient l'eau s'engouffrer dans la petite rue tranquille où ils habitent. Ce qui est un mince filet d'eau durant l'été est rapidement devenu un torrent à la suite des pluies diluviennes de mardi. Durant la nuit et tôt le matin, hier, le petit canal de drainage qui traverse tout le quartier Saint-Régis a gonflé sous l'effet du déluge. Le niveau d'eau a augmenté de plus d'un mètre et plusieurs rues se sont métamorphosées en petits lacs. Comme chez bien d'autres résidents de

cette municipalité de la Rive-sud, le sous-sol de la maison des Boucher a été inondé.

À certains endroits, on a creusé un canal à travers la rue pour permettre l'écoulement des eaux. En fin de journée, le froid et les employés municipaux aidant, le niveau de l'eau était devenu beaucoup moins inquiétant, sinon normal pour cette période-ci de l'année. Mais le mal était fait.

Selon les autorités de Saint-Constant, pas moins de 400 maisons ont été touchées par la crue soudaine des eaux à la suite du débordement des ruisseaux Sainte-Marie et Saint-Régis ainsi que par l'engorgement des canaux de drainage, qui ne suffisaient plus à évacuer l'eau des terres agricoles situées en amont. L'évacuation des gens n'a toute-

fois pas été nécessaire. Le maire de la municipalité, Bernard Giroux, a l'intention de demander à Québec de déclarer la ville zone sinistrée.

La municipalité a entrepris depuis un an des études pour détourner au moins un ruisseau afin d'éviter ce genre de problèmes printaniers. Dans le quartier Saint-Régis, on déplore que le canal de drainage cause des ennuis depuis bon nombre d'années. Ce que reconnaît d'ailleurs le conseiller du coin, Gilles Pepin, rencontré par hasard sur les lieux. «La Ville tente de résoudre le problème. Mais il faut bien dire que même avec des ouvrages importants nous ne sommes pas toujours à l'abri de phénomènes naturels comme c'est le cas actuellement», a-t-il souligné.

## L'hiver n'a pas dit son dernier mot

Les Montréalais ont eu droit à quelques relents de l'hiver, hier.

Après une semaine de miniprintemps — il faisait plus deux degrés, hier matin — le mercure a plongé jusqu'à moins dix en soirée et les précipitations qui ont accompagné la mauvaise humeur de Dame Nature ont rendu les routes de la région plutôt glissantes, tout au long de la journée.

Le retour à la maison a été particulièrement pénible pour les automobilistes qui circulaient sur les voies rapides. De 16 h à 18 h 30, la SQ a rapporté des dizaines d'accidents causés par le verglas et le grésil.

Sur l'autoroute transcanadienne, notamment, depuis le pont de l'île aux Tourtes jusqu'à l'échangeur Décarie, la chaussée était recouverte d'une légère croûte de glace alors que plusieurs automobilistes croyaient avoir à faire à

une route humide. C'est ainsi qu'une dizaine de véhicules ont été impliqués dans un carambolage, sur l'autoroute 20, à la hauteur de l'autoroute 15.

Sur la Rive-Sud, Transport-Québec a indiqué que la grande majorité des routes étaient glacées et on a signalé un accident grave près de Marieville — aucun détail n'était disponible hier soir.

Sept poteaux d'électricité se sont aussi affaissés sur la route 221, entre Sherrington et Saint-Edouard, poussés par les vents violents. La route a été fermée durant de longues heures.

Par ailleurs, plus de 25 000 abonnés d'Hydro-Québec de la région de Montréal ont été privés de courant durant quelques heures, hier soir. La pire panne est survenue à Laval, en début de soirée, où 20 000 abonnés ont été privés d'électricité jusqu'à minuit.

Plus tôt, près de 2 000 abonnés d'Hydro avaient connu le même sort, dans le secteur de Côte-des-Neiges, à Montréal, et plusieurs pannes partielles ont été enregistrées un peu partout dans l'île de Montréal en raison du verglas accumulé sur les fils électriques.

Sur la Rive-Sud, le même phénomène s'est produit, entre Châteauguay et Valleyfield, où quelques milliers d'abonnés ont subi de semblables inconvénients.

Un porte-parole d'Environnement Canada, à Dorval, prévoyait hier soir qu'entre 10 et 15 centimètres de neige devaient tomber sur la région métropolitaine la nuit dernière. Aujourd'hui, il fera froid, avec un maximum de moins 12 degrés. La neige devrait cesser complètement en milieu d'après-midi et les vents pourraient atteindre les 60 km/h.

## Marie-Ève Larivière agressée sexuellement avant d'être étranglée

JEAN-PAUL CHARBONNEAU et MARCEL LAROCHE

Marie-Ève Larivière, 11 ans, dont le corps a été retrouvé, dimanche matin à Laval, a été agressée sexuellement.

Diverses sources sûres, tant du côté du Laboratoire de médecine légale du Québec que de la police de Laval, ont en effet affirmé à La Presse, au cours de la journée hier, que les résultats d'analyses poussées à partir des prélèvements effectués sur le corps de l'enfant, lundi lors de l'autopsie, ont permis de déterminer la présence de sperme.

Durant toute la journée de mardi, le lieutenant-détective Marc Demers, responsable de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté de Laval, a répété que Marie-Ève avait été étranglée, mais que rien ne démontrait qu'elle avait été agressée sexuellement. Des informations formelles, fournies à La Presse la veille, indiquaient cependant le contraire.

Rassurer les enfants

À la suite des dernières informations obtenues du bureau du pathologiste sur le coup de 10h30 hier matin, la direction de

la police de Laval a demandé à ses agents de la section des relations communautaires de se rendre dans les écoles afin de rassurer les enfants. De plus, les voitures de patrouille seront plus visibles dans le territoire de l'île Jésus.

Un haut gradé de la police a déclaré que la décision d'envoyer des policiers dans les écoles visait à empêcher toute forme de panique chez les jeunes et leurs parents, réaction qui pourrait survenir à la suite des nouvelles informations voulant que Marie-Ève ait eu à subir des sévices sexuels de son agresseur.

Au moment de la découverte, dimanche matin près d'une voie ferrée traversant le boulevard Saint-Martin, dans le quartier Chomedey, rien ne laissait entrevoir que l'enfant avait été agressée; ses vêtements étaient intacts.

L'enquête policière se poursuit et les enquêteurs continuent de solliciter la collaboration du public. Aucun élément nouveau n'a cependant permis de la faire progresser, même si pas moins de 300 personnes ont été rencontrées par les policiers dans leur porte à porte dans le secteur Saint-Vincent-de-Paul. C'est à cet endroit que Marie-Ève a été portée disparue samedi soir. Son corps a été retrouvé environ huit kilomètres plus loin.

## Pas de centre de traitement des déchets à Carignan

JEAN-PAUL SOULIÉ

La compagnie Construction Désourdy inc. devra se plier au règlement intérimaire de la municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu, qui lui interdit la réalisation de son projet de «centre de traitement des déchets ou centre de valorisation des déchets domestiques» dans une carrière située à Carignan.

Dans un jugement unanime rendu par un banc constitué des juges Claude Vallerand, Jean-Louis Beaudoin et Thérèse Rousseau-Houle, et daté du 5 mars, la Cour d'appel du Québec a renversé la décision du juge Jean-Jacques Croteau de la Cour supérieure, rendue le 3 août 1990. Ce dernier avait déclaré que le projet de la compagnie ne contrevient à aucun règlement de la Ville de Carignan et de la municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu.

Lorsque la Cour d'appel a été saisie du dossier en novembre dernier, il y avait déjà deux ans que la bataille se poursuivait entre Désourdy, Carignan et la MRC, autour de l'utilisation d'une profonde carrière proche d'un groupe de 400 maisons. Mais le jugement qui vient d'être renversé concerne aussi les municipalités de Mercier et de Saint-Michel-Archange ainsi que le Canton de Bristol, aux prises avec le même problème d'implantation de dépositaires sur leur territoire respectif.

Au départ, dans le cas de Carignan, la compagnie Désourdy avait demandé une attestation à la municipalité locale et à la municipalité régionale démontrant que le projet de dépotier ne contrevient à aucun règlement municipal. Devant le refus des deux paliers, Désourdy a demandé à la Cour supérieure de déclarer qu'aucun règlement ne l'empêchait d'aménager son dépotier, ou d'invalider tout règlement l'empêchant de le faire.

Selon les trois juges de la Cour d'appel, la Loi sur la qualité de l'environnement n'a pas abrogé le pouvoir des municipalités de faire des règlements sur la gestion locale des déchets pourvu que de tels règlements ne contreviennent pas aux articles 54 et 55 de cette loi.

La Cour d'appel a décidé que le projet soumis était indissociablement lié à l'exploitation d'un ter-

rain d'enfouissement sanitaire, même s'il était présenté aussi comme un système de récupération des produits contenus dans les déchets solides. Les normes de localisation d'un tel système sont prévues par le Règlement sur les déchets solides. «Tant que le règlement de contrôle intérimaire, tel qu'il existe, demeurera applicable, un tel usage ne pourra être exercé dans la zone agricole où sont situés les lots de Désourdy Construction dans la ville de Carignan».

La cause des quatre municipalités concernées par des projets de dépositaires a été plaidée conjointement devant la Cour d'appel par les procureurs de la Ville de Carignan et de la municipalité régionale de comté, Me Conrad Delisle et Me Paul Adam. Hier en fin de journée, le procureur de Désourdy Construction, Me Daniel Chénard, ne pouvait encore dévoiler si son client entendait prendre d'autres procédures pour tenter d'obtenir l'autorisation de réaliser son double projet de gestion et d'enfouissement de déchets.

## Tentative de meurtre sur le Plateau

Un individu âgé d'environ 20 ans a été victime d'une tentative de meurtre, hier soir, au 4455, rue Coloniale, sur le Plateau Mont-Royal.

Peu avant 21 h, un (ou plusieurs) agresseur a forcé la porte d'entrée de son domicile et s'est immédiatement dirigé vers la chambre à coucher, où la victime s'était réfugiée.

Six coups de feu ont alors été tirés à travers la porte de la chambre, dont trois ont atteint le locataire des lieux, à l'abdomen, au bras et à la jambe. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal, les médecins ne craignent pas pour sa vie en fin de soirée.

Les policiers du poste 32 ne possèdent toutefois guère plus de renseignements sur le suspect, puisque la victime a refusé de collaborer avec les enquêteurs, a expliqué le lieutenant Ken Lapointe.



ROBERT DUGUAY

L'agent Grisé les connaît tous par leur prénom. Celui-là avec la tunique rouge, c'est Rémi; l'autre, le trapu qui fait la grimace, c'est Donald, le nouveau King des clochards. «Quand il parle, les autres l'écoutent».

L'agent Grisé vient d'ailleurs de les mettre à la porte de l'entrée du métro où ils comptaient quêter au chaud et au sec. Ils ont rechigné.

«Je leur donne des chances en masse. Mais aux heures d'affluence, je suis obligé de leur expliquer qu'il faut laisser circuler les usagers, surtout en haut des escaliers».

Est-ce qu'on peut leur parler? «Oh non! Pas aujourd'hui. Ils ont pris un coup solide et ils peuvent être agressifs. Demain peut-être, quand ils auront dessoufflé. A jeun, ils sont plutôt intéressants. Tu leur parles de leurs enfants et ils se mettent à brailler...»

## Montréal, la pluie...

La pluie s'épaissit, verglassante ou verglaçante de saloperie?

La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, comme une oasis.

À l'entrée, un grand bonhomme, les épaules un peu voutées, comme l'oreille tendue, l'air bon.

Monsieur le curé?

Non. Un laïc embauché pour empêcher les robinets d'embêter les honnêtes gens. Plutôt fier de ses réalisations. «Ça fait quatre mois que je travaille ici et je suis déjà allé en cour une dizaine de fois...»

Comment ça?

«La semaine dernière, j'ai mis la main au collet d'un individu qui avait jeté une femme de 85 ans en bas de l'escalier parce qu'elle refusait de lui donner trente sous... J'ai beau les chasser et leur interdire des poursuites, ils reviennent toujours. Prenez celui-là, avec la chemise à carreaux...»

Il semble endormi sur un banc. «Je le connais, celui-là. Je l'ai à l'oeil...»

Tu ne jugeras point...

«Je ne juge pas les hommes mais leurs actions.»

La parabole de la pomme pourrie dans le panier de crabes...

\*\*\*

«Notre-Dame-de-Lourdes compte parmi les églises les plus méconnues de Montréal. Pourtant, elle ne manque pas de prestance avec son dôme haut de 90 pieds et sa voûte ornée de fresques polychromes ou en grisaille jusque dans ses moindres recoins.»

Style romano-byzantin de l'époque de la Renaissance... élégance des courbes, pierre bouchardée fin, fenêtres geminées, colonnettes torsadées...»

\*\*\*

La Catherine sous la pluie, plein ouest. Tavernes, fast food, une pute toute en fesses entraîne son homme à l'abri dans un escalier. Il monte. Une autre reste là à se geler en attendant l'extase.

D'honnêtes gens se pressent de s'en aller ailleurs, une main au col de leur pardessus, ratatinés.

Un attroupement dans une tabagie autour des stands de magazines; porno,

mécanique, sport. Dominique Michel, Claire Lamarche et Schwartznegger à la une. La première pour assurer les 50 ans et plus quant aux multiples joies de la vie après 50 ans, la seconde pour rassurer les 40 ans et plus quant à la joie, l'autre, sa sale gueule qui suce un cigare sous le titre «Les hommes préfèrent les garces». Achetez Vogue pour un savoir plus.

The Opera Quarterly propose entre autres sujets: «Symbolism in Die Zauberflote».

\*\*\*

Saint-Laurent vers le sud.

Toutes les boutiques du quartier chinois annoncent l'événement à pleines vitrines: Leon Lai chante à la Place des Arts ce week-end. Beau bonhomme, Leon. Genre ti-Roch, pas un poil de travers, de la tendresse à revendre, propre. Paraîtrait qu'avec sa voix et ses accords, il fait se pâmer la petite Cantonnaise des cinq continents.

«C'est un peu rock», a confirmé une jeune fille en sortant d'une fruiterie. Malgré le prix exorbitant des billets (de 15 \$ à 65 \$), elle a juré d'y être.

\* Viande blanche: 70 cents de plus par repas.  
\*\* Guy Pinard dans La Presse du 1er mars.

# Les accusations contre Paradis: des «cancans», dit son avocat

Le procès du groupe Ray Lacroix est ajourné au 28 avril

ANDRÉ NOËL  
HULL

Le groupe Ray Lacroix a profité de son procès contre le ministère de l'Environnement pour lancer les pires «cancans» contre le ministre Pierre Paradis, a déclaré hier l'avocat du ministre, Me Raynold Langlois.

C'est sur cette note que la cause a été remise au 28 avril, au grand dam de Me Langlois, qui voulait rétablir la réputation de M. Paradis. Le procès a été l'occasion, la semaine dernière, de faire courir la rumeur voulant que la firme Laidlaw ait construit une maison de 500 000 \$ au ministère de l'Environnement.

M. Lacroix a déposé une requête à la Cour supérieure de Hull pour obliger le ministère à lui remettre un permis, afin d'ouvrir un dépôt à Notre-Dame-du-Bonsecours, au nord de Montebello et à 100 kilomètres à l'ouest de Montréal.

L'homme d'affaires allègue que son projet de dépôt répond à toutes les normes du ministère, mais que le permis lui a été refusé pour des raisons politiques.

Mais hier, ses preuves se sont effondrées, sous les coups de boutoir de Me Langlois et de Me Michel Décaray, avocat de Canadien Pacifique Hotels, propriétaire du Château Montebello. Cet hôtel veut empêcher l'ouverture d'un dépôt à côté d'une base de plein-air desservant ses clients.

#### Ajournement

Les avocats de M. Lacroix, Me Guy Bertrand et Me Jean-Carol Boucher, n'ont pas pu faire témoigner leurs experts, devant les objections répétées de leurs adversaires, fondées sur des motifs juridiques complexes. Ils ont ensuite demandé et obtenu l'ajournement.

Me Langlois, l'avocat de M. Paradis, s'en était pris auparavant aux «cancans» lancés par le groupe Ray Lacroix, et particulièrement par la secrétaire du groupe, Jacynthe Lacoste.

«Des choses extrêmement graves ont été dites à la Cour la semaine dernière. Des nuages flottent, des ombres se promènent, et on les laisse se promener. Des personnes ont subi de sérieux inconvénients.

«Il faut pourtant respecter le droit des personnes attaquées par le requérant, sur des faits dont le lien avec la cause en cours est difficile à suivre. Mon client, M. Paradis, nous demande que ces nuages ne restent pas au-dessus de sa tête pendant des mois.»

Me Bertrand, avocat de M. Lacroix, a dit que «l'allusion aux cancanes est malveillante». «Le juge a tranché la semaine dernière, a-t-il dit. Il n'y a pas eu de procès d'intention.»

#### Le juge s'excuse

Fait inusité, le juge, Jean Dagenais, a semblé s'excuser d'avoir permis que les pires calomnies soient lancées dans son tribunal. «Est-ce que je me suis trompé ou non? a-t-il demandé. Je ne sais pas. Mais il faut vivre avec mes décisions.»

Toujours est-il que, constatant que le groupe Ray Lacroix n'était plus capable de faire sa preuve, le juge a accordé une remise de la cause au 28 avril.

À l'extérieur du tribunal, Me Langlois s'est dit très déçu. «J'ai dit au juge que des portes avaient été ouvertes, et que nous voulions les fermer, a-t-il dit aux journalistes. Notre volonté, c'était de poursuivre le procès avec célérité.»

La veille, même Me Boucher, un des deux avocats de M. Lacroix, avait pris ses distances envers les graves allégations lancées pendant le procès. Il avait dit qu'il «déplorait» que la réputation de M. Paradis ait été entachée.

Me Bertrand — l'autre avocat de M. Lacroix — s'en est plutôt pris aux journalistes, dont plusieurs se demandaient s'ils n'avaient pas été utilisés pour faire une «job de bras» au ministre. (Me Bertrand défend aussi Antonio Flamand, un fonctionnaire congédié par le ministère de l'Environnement à la suite d'accusations de conflits d'intérêts.)

«La phrase de Mme Lacoste (qui a lancé la rumeur sur la maison de Laidlaw) a été sortie hors de son contexte, a dit Me Bertrand, en sortant du tribunal. De la manière dont ça a été traité, oui, c'est malheureux pour M. Paradis. Les gens lisent juste les gros titres...»

Quoi qu'il en soit, toutes les personnes qui ont suivi le procès depuis la semaine dernière étaient convaincues, hier, que les accusations de malversation envers M. Paradis n'étaient en effet rien d'autre qu'un «cancan».

**URGENT**  
BESOIN D'ARGENT  
CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1992

La Société canadienne de la Croix Rouge  
Division du Québec

# Québec est satisfait, même si la police du tabac n'a encore fait aucune saisie

ÉRIC TROTTIER

Même si la police du tabac n'a pas encore saisi une seule cartouche de cigarettes, le ministre responsable, Raymond Savoie (Revenu), a déclaré hier qu'il était tout à fait satisfait des résultats du travail effectué jusqu'à maintenant par la nouvelle brigade.

«Je n'ai pas encore les données officielles, mais je peux vous assurer que la contrebande de cigarettes est en baisse de façon significative par rapport à l'automne dernier», a expliqué le ministre à La Presse, hier soir.

Un reportage diffusé au réseau TVA a causé tout un émoi, hier, à travers le Québec, et davantage au ministère du Re-

venu, puisqu'on y soulignait que la brigade formée de 60 policiers retraités, au coût de deux millions de dollars, n'a rapporté strictement rien au gouvernement jusqu'à maintenant.

Par comparaison, la Sûreté du Québec, qui dévoilait par hasard, hier, ses plus récentes statistiques sur les saisies de cigarettes, a effectué depuis le début de l'année 506 perquisitions qui lui ont permis de mettre la main sur 51 212 cartouches de cigarettes de contrebande, d'une valeur de deux millions de dollars, soit presque le double que durant toute l'année 1991!

Le ministre Savoie a fait valoir que la brigade des enquêteurs mise sur pied à la fin janvier n'a pas pour priorité de saisir des cigarettes. «Les enquêteurs doivent d'abord

être présents aux frontières non surveillées, la nuit. Aussi, ils font leur travail d'enquêteurs, en menant des enquêtes pour identifier les réseaux de distribution de cigarettes illégales», a-t-il dit, avant de promettre de faire un bilan complet des opérations de la brigade, après Pâques.

Les 60 enquêteurs sont en accord avec leur ministre-patron et ils disent avoir en effet ralenti le trafic, et ce, même s'il n'y a que quatre patrouilles (deux enquêteurs par patrouille) parcourant la frontière, entre le lac Memphrémagog et Lacolle. «On peut passer des nuits entières sur un petit chemin de campagne donnant accès à un poste frontalier non surveillé, et on ne voit personne passer. L'effet psychologique semble fonctionner», a confié l'un d'eux.

# La cour débout Mines d'or Eldorado

Presse Canadienne

QUEBEC

Le juge Jacques Viens, de la Cour supérieure, a rejeté la requête de la compagnie Mines d'or Eldorado, qui avait interjeté appel de la sentence prononcée contre elle pour des infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement, a fait savoir hier le ministère de l'Environnement.

L'entreprise, qui possède l'ancienne mine Beattie, près de Du-

parquet, en Abitibi, avait été condamnée le 6 avril 1989 à des amendes totalisant 105 000 \$, la plus forte sanction jamais imposée au Québec en cette matière.

Dans sa requête en appel, la compagnie minière mettait en doute les principes qui ont guidé l'imposition de la sentence, mais la Cour supérieure a jugé que ces principes avaient été correctement appliqués par le juge de première instance.

Mines d'or Eldorado avait enregistré à son procès un plaidoyer de culpabilité sous 22 chefs d'accusations portés contre elle le 30 septembre 1986.

Le ministère lui reprochait d'avoir refusé d'entreposer de façon sécuritaire des barils d'arsenic, de soumettre au ministère des plans et devis d'ouvrages à être réalisés et d'acheminer vers un bassin d'évaporation toute l'eau de sa propriété contaminée à l'arsenic.


RÉSULTATS				
lotto-québec				
Tirage du 92-03-11				
3	5	9	10	13
15	16	18	25	29
33	42	44	49	50
53	60	67	68	70
Prochain tirage: 92-03-12				
T.V.A. le réseau des tirages				
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.				

## Tout ce que vous devez savoir avant d'acheter une maison.

Avec les «séminaires d'initiation à l'achat d'une première maison» de la Banque Royale, vous mettez toutes les chances de votre côté.

La Banque Royale vous invite GRATUITEMENT à participer à un séminaire réservé aux futurs propriétaires de première maison. Vous savez que l'achat d'une maison est une opération importante... mais vous aimeriez en savoir davantage sur la meilleure façon de procéder. La Banque Royale se fait un devoir de partager avec vous les connaissances de ses spécialistes et ce, sans obligation de votre part. Un séminaire aura lieu de 19h à 22h à l'endroit suivant:

Laval  
le 25 mars 1992  
au Château Royal (Salle New-York)  
3500, boul. Souvenir  
Pour réservations: 686-3380

 **BANQUE ROYALE**



Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

# Approuvé!



Sentra DLX 1992

**Climatiseur gratuit**

La Sentra DLX 1992 de Nissan a réussi toutes les épreuves.

Deux années de suite, elle s'est mérité le prix de la pyramide de la CAA\* pour sa fiabilité et la satisfaction de ses propriétaires. Cette année, le CAA-Québec déclare que les véhicules Nissan 1992 sont protégés par la meilleure garantie de l'industrie.

Chez Nissan, nous croyons qu'une garantie doit protéger ceux qui conduisent les voitures plutôt que ceux qui les fabriquent.

C'est pourquoi l'Engagement Satisfaction Nissan inclut une Assistance-dépannage gratuite, une garantie intégrale de 3 ans ou 80 000 km et de 6 ans ou 100 000 km sur les principales composantes et sur le dispositif antipollution.

En plus de rouler en paix, votre très sympathique concessionnaire Nissan vous propose de rouler au frais, avec le climatiseur gratuit\*\* offert à l'achat de la Sentra DLX 1992. Impossible de ne pas approuver une telle offre.

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité.  
\* CAA est une marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.  
\*\* En vigueur pour une période limitée seulement.

très  
sympathique  
concessionnaire

**NISSAN**

## Des empreintes génétiques permettraient d'élucider un meurtre survenu il y a deux ans à Valleyfield

ANDRÉ CÉDILOT

Des empreintes génétiques trouvées sur la scène du crime pourraient permettre d'élucider l'assassinat d'un employé d'une arcade de jeux de Valleyfield, commis il y a deux ans.

Le suspect, Michel Benoit, 29 ans, qui est incarcéré depuis juin au pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, près de Québec, devra répondre d'une accusation de meurtre prémédité le 23 mars prochain, au palais de justice de Valleyfield.

Il est soupçonné d'avoir poignardé Pierre Régner, 31 ans, d'une quarantaine de coups de couteau à l'intérieur d'une salle d'amusement adjacente au bar Aramis, situé au 181,

rue Victoria, dans le centre-ville de Valleyfield.

L'assassin avait pris la fuite avec les quelque 3000 \$ contenus dans le tiroir-caisse. Le crime était survenu dans la nuit du 25 juillet 90.

### Découvert par un client

C'est un client qui a trouvé la victime, vers 6 h du matin, en allant prendre un café à cet établissement ouvert en tout temps. Régner, qui en était seulement à sa troisième semaine de travail, gisait à plat ventre sur le plancher, à peu de distance des machines à poker.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, les détectives Réjean Mathieu et Victor Perreault, de la police municipale de Valleyfield, auraient réussi à identifier le présumé assassin, Michel Benoit, grâce au

tout nouveau test de l'ADN (acide désoxyribonucléique contenu dans les noyaux des cellules du corps humain) qu'utilisent depuis peu les experts du Laboratoire de police scientifique du Québec.

À partir de cellules humaines (sang, poils, sperme, etc.) découvertes sur les lieux d'un crime, les spécialistes peuvent maintenant découvrir le code génétique de la personne dont elles proviennent. Ce code, inscrit à l'ADN, est spécifique à chaque individu, tout comme les empreintes digitales.

Les risques d'erreurs sur la personne sont à peu près nuls, soutiennent les experts.

### Police britannique

Selon la Revue Justice, les premières expériences dans le domaine

ont été faites en 1978. La police britannique a été la première, en 1985, à utiliser l'ADN pour ses enquêtes. Ici au Québec, le laboratoire de génétique moléculaire a été ouvert en 89, mais il fonctionne vraiment depuis l'an passé seulement.

Une vingtaine de cas ont été traités jusqu'à maintenant concernant surtout des meurtres et des agressions sexuelles. Les analyses déposées devant les tribunaux servent, en général, à étoffer la preuve des policiers.

Une fois les analyses connues, les policiers campivalenciens n'ont eu aucune difficulté à mettre la main au collet de Benoit qui purge une peine de sept ans d'emprisonnement au pénitencier de Donnacona pour un vol qualifié perpétré au domicile d'une vieille femme de Saint-Chrysostome, au début de 91.



## Pierre Foglia La morale épicière

Je ne voulais pas en parler parce que c'est dans ma cour. J'habite à deux pas de la frontière du Vermont et aussi à deux pas de Bedford, cette petite ville de la Haute-Yamaska qui a initié un mouvement de défense de l'économie régionale menacée par le magasinage outre-frontière. Vous avez sans doute entendu parler des bedfo-dollars, ces coupons-rabais que distribuent les marchands locaux. Le mouvement est en train de gagner toute la région frontalière, Saint-Jean, Bromont, Farnham, Cowansville; chacun faisant de son mieux pour retenir le client de ce côté-ci de la frontière...

Je ne voulais pas en parler. Parce que c'est dans ma cour. Bedford, c'est là où je vais à l'épicerie, à la quincaillerie, chez le nettoyeur, à la caisse populaire...

Mais je vais aussi acheter des trucs au Vermont. Par exemple, je vais régulièrement à Swanton acheter de la crème glacée (il n'y a pas de Haagen-Dazs, ni de Ben and Jerry à Bedford). Et bien sûr, un coup à Swanton, j'en profite pour faire le plein d'essence (à 11 \$ au lieu de 20 à Bedford) et je remplis aussi un sac d'épicerie, de la bouffe pour les minous, des céréales... jusqu'à la limite permise de 15 \$.

J'entendais l'autre jour des gens de Montréal sur les lignes ouvertes: «Il n'y a qu'à imposer des grosses amendes». Ils confondent contre-bande et magasinage. Qu'est-ce que vous croyez, c'est permis de rapporter 15 \$ d'épicerie...

Mon prétexte c'est la crème glacée. D'autres c'est l'essence. D'autres le lait. Le lait est moitié moins cher de l'autre côté. Je connais des gens qui ont trois enfants, et ça fait une bonne différence à la fin du mois.

Je connais aussi un dépanneur dont les affaires ne vont pas très bien à cause de la proximité de la frontière, n'empêche qu'il est le premier à aller faire le plein de l'autre côté!

Pour revenir au couple avec trois enfants dont je vous parlais juste avant, ils recevaient l'autre jour l'attaché de presse d'une ministre à Québec (Mme Robillard pour ne pas qu'on dise que j'invente) qui voulait quérir une bière dans le réfrigérateur, aperçu, oh horreur, un gallon de lait américain:

— Québécois, interrogea-t-il sévèrement?  
— C'est du lait des États répondit innocemment la maîtresse de maison.  
Et l'autre tonton de lui faire aussitôt un sermon...

C'est justement le sermon qui m'ennuie dans cette histoire. Pas le sermon fortuit de l'attaché de presse. Mais, de la même outrageante inspiration, cette morale épicière qui nous tombe dessus tout d'un coup. Ces vendeurs de bière et de papier-cul qui viennent soudain nous parler de solidarité, presque de patriotisme.

Cela dit je n'ai rien contre les bedfo-dollars. Une promotion comme une autre pour stimuler l'achat local. Est-ce efficace? C'est une autre histoire. Mais les gens avec qui j'en ai parlé sont loin de partager l'enthousiasme primesautier des édiles municipaux. À écouter ces édiles et à lire les journaux locaux qu'ils influencent (pour ne pas dire intoxiquent), on a l'impression d'un nouveau klondike... On en est pourtant loin. Pour une commande de 50 dollars au magasin Métro on vous remettra un coupon de 50 sous. Et un autre coupon de 50 sous chaque fois que vous achetez un produit vedette, hier par exemple, du poivre, de la litière à chat, un rôti, de l'assouplisseur et trois autres trucs sans grande utilité... Chez le fleuriste c'est 35 \$ qu'il faudra dépenser avant de se mériter un seul bedfo-dollar. Et ainsi de suite. Cela vous indique assez que ces coupons ne se ramassent pas à la pelle. Et il faut noter encore qu'ils ne sont utilisables que 5 \$ à la fois, seulement pour acheter de l'essence et à condition d'en acheter au moins 25 litres...

Jusqu'ici donc, ces bedfo-dollars ont fait beaucoup plus de bruit que de millionnaires, mais bon, à défaut d'une aubaine, c'est une trouvaille qui fait jaser. Ça met de l'action comme on dit...

Je n'ai rien contre les bedfo-dollars. C'est le discours qui vient avec qui me fatigue.

Je comprends les épiciers du coin qui freakent sur le magasinage aux États et je comprends qu'ils prennent les moyens de rapatrier leur clientèle. Avec des arguments commerciaux. Mais pas des arguments moraux. Pas au nom de la «prospérité collective» ou de ne je sais quelle raison d'État supérieure. Pas des arguments de curé...

Il est bien possible que ce soit une très mauvaise idée d'aller acheter son lait de l'autre côté. Et son gaz. Et sa crème glacée. Et le reste. Il est bien possible que ça mette des industries en péril. Et je veux bien qu'on m'explique, je veux bien écouter. Peut-être même que j'embarquerais dans un mouvement d'achat chez soi par solidarité. Mais quand ce sera par solidarité avec des gens qui n'ont pas les deux mains dans le tiroir-caisse toute la journée, des gens ordinaires, des travailleurs, et sur l'initiative de mouvements communautaires, ou de groupes de pression, l'UPA ou un autre syndicat. Pas des marchands. Je ne les crois pas une seconde quand ils parlent de solidarité. En parlent-ils quand leurs affaires vont bien? En parlent-ils en ce moment à Matane, à Baie-Comeau, à Dolbeau où les affaires ne sont pas plus brillantes qu'à Cowansville et Bedford mais sans clientèle à rapatrier du Vermont? Avez-vous entendu parler des Matano-dollars? des Baie-Comeau-dollars?

Quand je dis «les marchands», j'inclus bien évidemment les marchands d'argent, les banquiers, et dans ce cas-ci, les caisses populaires qui ont largement inspiré et piloté cette campagne d'achat local... L'autre jour à Cowansville j'entendais un sous-gérant de caisse évoquer avec un client le problème «écoeurant» des assistés sociaux qui vont dépenser «notre» argent aux États...

Le même jour on disait à la Radio que les banques avaient fait des profits historiques pour le premier trimestre de 1992. On n'a pas les chiffres pour les caisses populaires mais on peut présumer qu'elles profitent tout autant et pour les mêmes raisons de la même conjoncture favorable...

C'est bien pour dire comme les machins à finances et moi on ne s'entendra jamais. Que le gars sur le BS aille acheter ses cigarettes à Swanton avec «mon» argent, ça ne me défrise pas un poil de cul. Mais qu'au moment où tout le monde s'appauvrit, les caisses, elles, s'enrichissent comme jamais, avec «mon» argent, ça ça m'écoeure par exemple!

## La Sûreté du Québec remet les pieds à Kahnawake pour enquêter sur la mort d'une jeune femme de 21 ans

ANDRÉ CÉDILOT

La Sûreté du Québec a mis les pieds dans la réserve de Kahnawake pour une rare fois depuis la crise autochtone de l'été 1990, avant-hier. Les policiers sont venus enquêter sur la mort d'une jeune femme de 21 ans qui vivait seule avec son fils de trois ans.

La victime, Mélissa Sherry Jacobs,

a été trouvée morte dans son lit, mardi matin, par son ex-conjoint venu visiter son enfant. Les résultats de l'autopsie devraient être connus aujourd'hui.

Mélissa Jacobs avait confié son enfant à une gardienne, samedi pour aller fêter dans les bars avec des amis. Au cours de la tournée, l'un d'eux a même reçu en cadeau une bouteille de whisky, qui a été vite consommée.

À son retour, aux petites heures du matin, dimanche, la jeune femme, passablement éméchée, s'était immédiatement couchée.

Sitôt la mère revenue, la gardienne avait pris le chemin de Plattsburg. Elle est rentrée seulement mardi à Kahnawake.

Invité par la jeune gardienne à ne pas déranger sa mère qui dormait profondément, le garçonnet de trois ans est resté seul durant deux jours

près de son cadavre. Il s'alimentait seulement d'eau et de beurre d'arachide, ont affirmé des témoins.

Selon les premières constatations, il ne s'agirait pas d'une affaire criminelle, puisque la victime ne portait aucune marque de violence et que rien n'avait été déplacé dans la petite maison de la rue McCumber.

Les policiers de l'unité des crimes contre la personne de la SQ sont aidés dans l'enquête par les Peacekeepers de l'endroit.

DEUX NOUVEAUX  
MAILLONS  
S'AJOUTENT À UNE  
GRANDE CHAÎNE.

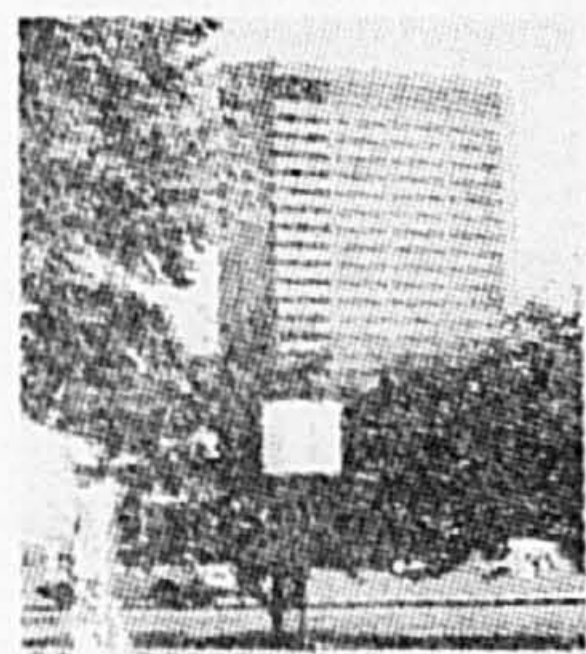
Radisson  
HOTELS INTERNATIONAL®



Radisson Gouverneurs Montréal

L'Hôtel Le Grand, l'un des plus prestigieux hôtels du centre-ville de Montréal, porte maintenant le nom de *Radisson Gouverneurs Montréal*. Et l'Hôtel des Gouverneurs Place Hauteville, situé au cœur de Québec, est devenu le *Radisson Gouverneurs Québec*.

Cette affiliation aux Hôtels Radisson vient ajouter deux maillons de plus à la chaîne d'hôtels internationale connaissant la croissance la plus rapide. Cette alliance n'implique pas de changement quant à la gestion et au transfert de la propriété. Notre clientèle continuera donc d'y retrouver les mêmes avantages qui ont fait la renommée de la chaîne Hôtel des Gouverneurs, en plus de profiter d'un service digne du réseau international des Hôtels Radisson.



Radisson Gouverneurs Québec

RÉSERVATIONS À TRAVERS LE MONDE

• 1 800 333-3333 •

OU APPELÉZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Radisson GOUVERNEURS

Radisson

GOUVERNEURS MONTRÉAL

Radisson

GOUVERNEURS QUÉBEC



# Ro-Na a fourni une « liste noire » d'employés congédiés à Nationair

FRANÇOIS BERGER

Le syndicat représentant les 160 employés d'entrepôt du groupe de quincailleries Ro-Na Dismat, à Boucherville, a déposé hier une plainte auprès de la Commission des droits de la personne du Québec pour atteinte aux droits et intrusion dans la vie privée de 22 de ses membres.

Le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie (STEC), affilié à la FTQ, reproche au groupe Ro-Na d'avoir fourni à Nationair, dont les agents de bord aussi affiliés à la FTQ sont en lock-out depuis l'automne dernier, les noms et adresses personnelles de 22 employés de l'entrepôt de Boucherville, congédiés en septembre après une grève illégale. Nationair s'est servi de ces informations pour inclure les 22 congédiés de Ro-Na dans une demande d'injonction limitant les piquets de grève et les moyens de pression de ses propres employés en lock-out.

L'injonction accordée le 28 février par la Cour supérieure s'applique aussi aux 22 employés congédiés de Ro-Na qui n'ont pourtant « rien à voir avec le conflit chez Nationair », a expliqué hier M. François L'Heureux, conseiller syndical du STEC.

Selon M. L'Heureux, on assiste

## Grève générale à l'usine de carton de Kruger

Les 140 employés de l'usine de carton de la compagnie Kruger, Place Turcot à Montréal, ont déclenché une grève générale après avoir rejeté mardi soir les offres « finales » de l'entreprise.

« Si ça va mal dans le papier journal, la production de carton est quant à elle rentable », a indiqué hier le président du syndicat affilié à la CSN, M. Daniel Lynch, pour justifier une grève dans le secteur des pâtes et papier qui se trouve en pleine débandade au Québec.

Les syndiqués ont refusé un « plan de participation à la production » présenté par Kruger, et qui ferait « revenir les travailleurs en arrière, à l'époque du travail à la pièce », a dit M. Lynch. Le plan de l'entreprise prévoyait que le salaire des employés aurait été ajusté trimestriellement en fonction de critères comme le nombre d'accidents de travail, l'absentéisme, la qualité de la production, etc. Les syndiqués ont rejeté les offres à 89 p. cent.

L'employeur lorgne également la caisse de retraite des employés, actuellement administrée par le syndicat.

Les grévistes, qui ont érigé leurs piquets hier matin, réclament pour leur part une hausse des salaires de 4,5 p. cent pour 1991 et de 5,5 p. cent pour chacune des années 1992 et 1993.

Leur contrat de travail est échu depuis le 31 mars de l'an dernier.

## Lomex: manif des employés en lock-out depuis 10 mois

Excédés par dix mois de lock-out, les 82 travailleurs de la compagnie montréalaise Lomex ont manifesté hier devant les bureaux du ministère québécois du Travail à Montréal pour protester contre « l'extrême lenteur » des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail.

Accusant leur employeur, une entreprise de récupération et de recyclage de viandes impropres à la consommation, de briser la loi « anticabs » et d'avoir transféré la production dans ses autres usines du Québec, les syndiqués de Lomex ont affirmé que le conflit menace l'environnement.

Selon la section locale 1991 du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC, affilié à la FTQ), l'entreprise a fait des déversements dans des dépotoirs clandestins depuis le début du lock-out. « Nous avons alerté le ministère de l'Environnement », a indiqué hier le porte-parole des TUAC, M. Guy Rivard.

Le syndicat reproche également aux propriétaires de Lomex, la firme Sanimal présidée par M. André Couture, de se trouver en « situation illégale de monopole » en contrôlant toutes les usines de récupération des viandes impropres au Québec. « Il n'y a pas de concurrence dans l'industrie, la compagnie impose sa loi », se plaint le syndicat.

Les travailleurs réclament notamment des limites à la sous-traitance qui menace leurs emplois, la réduction de la semaine de travail de 44 à 40 heures et l'instauration d'un régime de retraite. Leur convention collective de travail est venue à échéance le 30 avril, quelques jours avant le lock-out. Les négociations doivent se poursuivre en présence d'un conciliateur nommé par le gouvernement du Québec.

à une collusion entre employeurs en vue de constituer une « liste noire d'employés militants ». C'est à la suite d'une manifestation devant l'établissement de Ro-Na, le 26 février, à laquelle des employés de Nationair avaient participé, que la direction de Ro-Na avait transmis à Nationair les noms et adresses de ses 22 employés congédiés.

« Cela va à l'encontre de la Charte des droits et libertés », considère le syndicat, qui demande à la Commission des droits de condamner cette pratique et d'in-

fliger aux deux entreprises le paiement de dommages de 1000 \$ à chacun des 22 ex-employés.

Ces derniers ont été congédiés après une grève illégale de dix jours déclenchée le 17 septembre dernier. 110 autres employés ont vu leur ancienneté réduite à néant et 85 d'entre eux ont aussi été suspendus entre un et 45 jours pour avoir participé à la grève.

Le climat de travail est « pourri » chez Ro-Na depuis que l'employeur a décidé il y a deux ans de ne pas respecter la convention collective de travail qui vient à

échéance le 31 mai prochain, a expliqué hier le président de la section syndicale locale, M. Alain Simard. La tension est encore montée en septembre dernier quand Ro-Na a congédié le vice-président du syndicat et a suspendu le président. Une grève devait alors être déclenchée sur le tas, provoquant les 22 congédiements et les autres mesures disciplinaires. Québec a d'ailleurs nommé cette semaine six arbitres chargés de débroussailler le dossier.

Le lien entre le conflit chez Ro-Na et celui chez Nationair vient

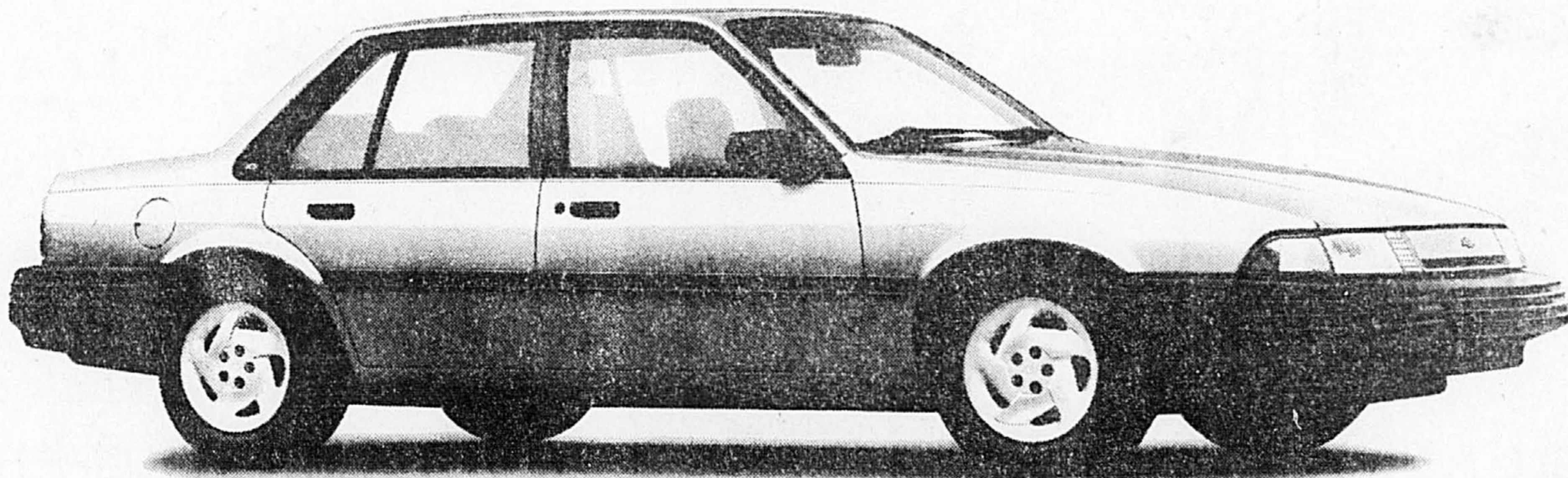
du fait que les patrons des deux entreprises « se sont parlé », a dit le conseiller syndical François L'Heureux. L'inclusion des noms des 22 congédiés de Ro-Na dans l'injonction touchant Nationair est équivalente à la constitution d'une « liste noire », croit M. L'Heureux. D'ailleurs, ces 22 ex-employés n'arrivent pas à dénicher un nouvel emploi en raison des lettres de « recommandation » très négatives fournies par Ro-Na, a-t-il précisé.

En fin de journée, un porte-parole de Ro-Na a confirmé que

cette compagnie a fourni les noms et adresses des 22 ex-employés à Nationair « pour lui rendre service ». Il assure que cela n'a rien à voir avec les conflits de travail qui sévissent dans les deux compagnies.

Rappelons que le lock-out chez Nationair a incité la FTQ à lancer, le 20 janvier dernier, une campagne de boycottage de la compagnie aérienne. Il semble que la direction de Ro-Na, qui fait face également à un syndicat de la FTQ, ait voulu « appuyer » les dirigeants de Nationair.

# La sécurité ne devrait pas être un privilège...



C'est pourquoi Chevrolet s'est engagé à offrir plus de sécurité à plus de gens. Et de la sécurité, la Cavalier vous en propose plus que jamais. Pour aussi peu que 10798 \$\*, la Cavalier 1992 vous offre désormais en équipement de série :

- Freins antiblocage (ABS) • Volant de sécurité autobasculant
- Verrouillage automatique des portes • Carrosserie en acier galvanisé
- Garantie de 3 ans/60 000 km sans franchise
- Économie d'essence: 9,9 l/100 km en ville; 6,2 l/100 km sur la route†

Il est maintenant facile de comprendre pourquoi la Cavalier a été la voiture la plus vendue au pays en 1991 selon la Motor Vehicle Manufacturers Association.

**Pour un temps limité, profitez d'une remise de 1000 \$\*\* du manufacturier.**

Obtenez jusqu'à 500 \$\*\*\* de rabais supplémentaire en choisissant une Cavalier RS ou Z24 équipée de :

- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et haut-parleurs à plus large bande passante
- Régulateur électronique de vitesse avec dispositif de reprise
- Filet de charge de coffre
- Lève-glaces électriques
- Porte-bagages de toit (familiales seulement)
- Colonne de direction réglable Tilt-Wheel<sup>MC</sup> (de série dans la Z24)

**CHEVROLET**

**Vous avez tout compris.**

\* P.D.S.F. Transport et taxes de vente en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. \*\* La T.P.S. est incluse dans la remise. Offre valide pour un temps limité. Cette offre ne peut être utilisée en combinaison avec une autre offre et n'est applicable qu'à la livraison à l'utilisateur sur les voitures neuves et en démonstration. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*\* Offre valable pour un temps limité et seulement à l'achat du groupe d'équipement 1SB ou 1SC. Voyez votre concessionnaire. † Selon le guide de consommation de carburant 1992 de Transport Canada.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS CETTE SEMAINE DANS LA PRESSE. Si vous êtes membre du CLUB entrez le code suivant:

**06161330**

Simon, composez à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

# 270 millions pour l'incinérateur de la Régie intermunicipale des déchets à Montréal-Est

PIERRE BELLEMARE

Les dés sont jetés : l'incinérateur de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'île de Montréal coûtera 270 millions \$ et sera construit à Montréal-Est, à l'intersection de l'autoroute Métropolitaine et de la rue Marien.

D'une part, l'étude d'impact, amorcée en mai 1990 et ayant donné lieu à un rapport préliminaire l'automne dernier, a été redigée dans sa version finale et sera acheminée, aujourd'hui, au cabinet du ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis.

D'autre part, entre le 24 mars et le 2 avril, la Régie tiendra six séances d'information à Montréal-Est, Anjou, Mercier-Est, Saint-Laurent et dans les quartiers montréalais de la Pointe-aux-Trembles et de Rivières-des-Prairies.

Le ministre Paradis analysera

l'étude d'impact de la Régie pour s'assurer qu'elle répond aux critères de son ministère. Par la suite, il la rendra publique et fixera les dates où le projet de la Régie sera débattu devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

« Nous souhaitons que ces audiences se tiennent à compter de mai et que le rapport final du BAPE soit prêt dès l'automne prochain. Notre projet requiert 30 mois de construction avant d'être opérationnel et nous aimerions pouvoir le mettre en branle cet automne », affirme le maire de LaSalle, M. Michel Leduc, président de la Régie.

Il est toutefois conscient de la résistance que ce projet suscite chez certains groupes populaires de l'Est, dont Action Re-buts qui, la semaine dernière, organisait une manifestation pour exprimer son opposition à l'implantation d'un centre de tri, de compostage

et de recyclage des déchets et d'un incinérateur.

« Ces gens ont le droit d'exprimer leur dissidence, mais les 27 maires de la Régie intermunicipale en sont venus à la conclusion que nous avons en main le procédé le plus propre pour nous débarrasser des déchets », ajoute M. Leduc.

Selon lui, l'Est de Montréal profitera des retombées économiques du projet, puisque des « entreprises connexes s'installeront en périphérie du centre de gestion des déchets pour transformer les matières premières que constitueront le plastique, le papier, le verre et le papier journal ».

Le maire de Montréal-Est, Yvon Labrosse, accueille favorablement ce projet et le considère

comme un outil pour relancer l'économie locale lourdement touchée par plusieurs fermetures d'entreprise.

« Le centre de gestion des déchets sera situé sur un terrain de cinq millions de pieds carrés — appartenant à Capital Construction — et on peut compter environ trois millions de pieds carrés disponibles autour de ce centre pour recevoir des industries satellites », dit-il hier à La Presse.

En somme, les élus municipaux n'attendent que les audiences du BAPE et surtout son rapport final pour pouvoir procéder au lancement du chantier de construction. « À l'automne, j'espère », laisse tomber le maire Leduc en se croisant les doigts.

## SOLDE

EXPO DE

# Tapis d'Orient

par Solomon

au Ramada Renaissance, hôtel du Parc  
3625, avenue du Parc

vendredi 13 mars • samedi 14 mars • dimanche 15 mars  
de 10 h à 21 h

ENCAN: dimanche à 15 h

Nous payons la T.P.S.

Exemple de nos prix concurrentiels: KASHAN 7,2 x 10,3 pi 100 % laine, noué à la main. Valeur au marché 4 900 \$ - notre prix: 1 580 \$

Tél.: (514) 951-3239

Nous sommes prêts à reprendre vos anciens tapis d'Orient si vous en achetez un nouveau, ou encore si vous avez déjà acheté un tapis et que vous n'aimez plus sa taille ou sa teinte, passez nous voir.

## Une bombe explose sur le toit d'un bar fermé

MARCEL LAROCHE

Une bombe de fabrication artisanale dissimulée sur le toit d'un édifice occupé par un bar de danseuses nues, à Saint-Leonard, a explosé hier matin, causant des dommages de quelque 60 000 \$ à cet établissement actuellement fermé.

Le commerce visé, le cabaret Super Star situé au 8880, boulevard Langelier, à l'angle de la rue Lacoursière, était évidemment désert lors de l'attentat perpétré vers 1 h 15 dans la nuit de mardi à mercredi.

L'engin explosif active à distance avait été placé près des conduits d'aération et de climatisation, directement sur le toit de

l'immeuble. Sous la violence de la déflagration, une grande surface de la toiture a été soufflée, laissant un cratère de plusieurs mètres dans la structure de l'édifice. Personne n'a été blessé.

Après avoir connu une certaine popularité sous les appellations de Sex Mania et du Coeur de l'Éden, ce club de nuit avait été la cible, il y a quelques années, de toutes sortes d'attentats présumés reliés au racket de la protection. Le bar avait notamment été endommagé à deux reprises par un incendie d'origine suspecte et par une explosion toute aussi criminelle. L'établissement avait aussi été le théâtre d'une tentative de meurtre.

"3" LA 3 FAIT LE MOIS À 25 700\$.



Si vous ne vous êtes jamais vu en Mercedes, nos nouveaux baux sur les Classes 190 et 300 ont tout ce qu'il faut pour corriger votre vision.

C'est une offre si spéciale que sa durée est limitée. Mais vous pouvez, en ce moment, conduire une des voitures les plus sécuritaires qui soient — une Mercedes de location pour des mensualités que vous attendriez d'une voiture de moindre calibre.

Cette offre porte sur les berlines des Classes 190 et 300.

Vous avez ainsi un vaste choix de luxe et de performances, avec un niveau de durabilité, de fiabilité et de sécurité qui dépasse les normes courantes.



CONSTRUITES COMME AUCUNE AUTRE VOTURE AU MONDE

Tout le monde offre de nos jours des contrats de location plus ou moins attrayants. Mais seule Mercedes-Benz vous offre ce programme qui vous permet de changer votre style de conduite et votre style de voiture.

Pour plus de renseignements sur la location-bail d'une Mercedes-Benz, composez: 1 800 387-4632, n'importe quand.

AG

**Gold & Sons**  
DEPUIS 1899

Économisez 19750\$  
Accueillez le printemps avec douceur.

Notre blouson haut de gamme en 100% soie délavée au sable à moitié prix.  
Ord. 395\$  
**19750\$**

- Noir
- Bleu
- Vert
- P-M-G-TG
- Stylisé en Espagne
- Ultra-léger
- Broderie
- en pointe
- de diamant à l'avant
- Col, poignets et taille en tricot

AG

Notre fameux entrepôt: 2050-2056, Bleury, entre Sherbrooke et de Maisonneuve  
• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU  
• L'ARVIEU-POINTE-CLAIRE • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL  
Carte American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

**DÉFI CORPORATIF CANDEREL**

**N'HÉSITEZ PAS... EMBOÎTEZ LE PAS!**

Venez marcher, courir ou encourager les coureurs... Participez au sprint enlevant de 4km dans les rues du centre-ville de Montréal.

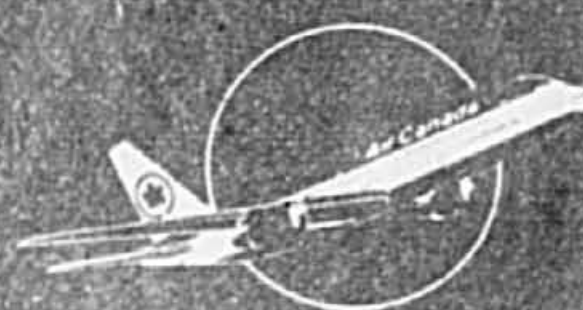
Les bénéfices sont versés au Centre de cancérologie de l'Université McGill et à l'Institut du cancer de Montréal (affilié à l'Université de Montréal).

LA TROISIÈME ÉDITION DU DÉFI CORPORATIF CANDEREL  
**LE VENDREDI, 8 MAI 1992**  
à midi (12h00)

Inscrivez-vous dès maintenant!  
**842.8636**

CANDEREL SNC, CJMS128, CANTEL, CMA, L'Express, MIX 96, AUTOPOINT, MOLSON EXPORT

**PRENEZ UN VOL RAPIDAIR®**  
**D'AIR CANADA OU RAPIDAIR MÉTRO™ D'AIR ONTARIO**  
**ENTRE LE 9 MARS ET LE 8 MAI 1992**  
**ET VOUS AUREZ**  
**1 CHANCE SUR 10 DE GAGNER UN PRIX!**



**VOUS**  
**POURRIEZ TENIR**  
**LE BILLET GAGNANT AVEC RAPIDAIR®!**

Vous pourriez gagner un forfait vacances annuel pour les cinq prochaines années, des forfaits spectacles à Londres ou à Paris, des certificats échangeables contre des billets gratuits pour la personne qui vous accompagne, des certificats de voyage de 100 \$ ou des certificats de surclassement en classe Affaires.

Il vous suffit d'emprunter un vol Rapidair® d'Air Canada ou Rapidair Métro™ d'Air Ontario entre Montréal (aéroport Dorval) et Toronto (aéroports Pearson et de l'île de Toronto) et/ou entre Ottawa et Toronto (aéroports Pearson et de l'île de Toronto) pour courir la chance de tenir un billet gagnant! Procurez-vous une pochette du concours au moment de l'embarquement et ouvrez-la pour découvrir s'il s'agit de l'un des billets gagnants\*. Une pochette sur dix contient un prix†!

\* Sous réserve de toutes conditions et restrictions énoncées au règlement de participation.

† Les passagers ayant en main une pochette contenant un forfait vacances annuel pour les cinq prochaines années ou un forfait spectacle à Londres ou à Paris devront préalablement répondre correctement à une question d'ordre mathématique et se conformer à toutes les autres conditions et restrictions énoncées au règlement de participation pour mériter leur prix.

Plus de 40 000 prix à gagner\*\*!  
 De plus, l'adhésion gratuite au programme Aéroplan™.

Notre Grand Prix: un forfait annuel de Vacances Air Canada™ pour deux adultes pendant 5 ans (jusqu'à concurrence d'une valeur maximale au détail de 15 471 \$, tous frais de service et taxes applicables inclus)! De plus, à gagner: 50 forfaits spectacles de Vacances Air Canada™ pour deux adultes à Londres ou à Paris (valeur approximative au détail de 1 658 \$ chacun), 2 500 certificats échangeables contre des billets gratuits pour la personne qui accompagne (valeur approximative au détail de 500 \$ chacun), 15 000 certificats de voyage de 100 \$ CAN et 25 000 certificats de surclassement en classe Affaires (valeur approximative au détail de 50 \$ chacun)! Si vous n'êtes pas encore membre du programme Aéroplan™, nous vous offrons la possibilité d'y adhérer gratuitement en remplissant la formule spéciale à même la pochette du concours.

\*\* La distribution complète des 42 551 pochettes gagnantes dépend du nombre de passagers empruntant des vols Rapidair® ou Rapidair Métro™ durant la période du concours.

Les membres Aéroplan™ courent automatiquement la chance de gagner un million de milles Aéroplan™.

Entre le 9 mars et le 8 mai 1992, chaque fois que vous emprunterez un vol Rapidair® ou Rapidair Métro™ avec un billet payant, vous serez automatiquement inscrit à notre tirage, à condition que votre voyage ait été inscrit au registre des membres Aéroplan™. Le tirage au sort aura lieu le 12 juin 1992.

Les milles Aéroplan™ n'ont aucune valeur au détail.

**Plus vous voyagez avec Rapidair® ou Rapidair Métro™, plus vous augmentez vos chances de gagner un prix!**

Comme vous pouvez le constater, nous mettons tout en oeuvre pour que vous partiez toujours gagnant avec Air Canada!

Vous pouvez vous procurer les règlements complets de chacun de ces deux concours à l'adresse ci-dessous. N'oubliez pas de joindre à votre demande une enveloppe déjà affranchie et d'y indiquer l'adresse de retour.

Concours Le billet gagnant avec Rapidair® d'Air Canada  
 a/s de Promotion  
 1981, avenue McGill College, bureau 1400  
 Montréal (Québec) H3A 2Y1

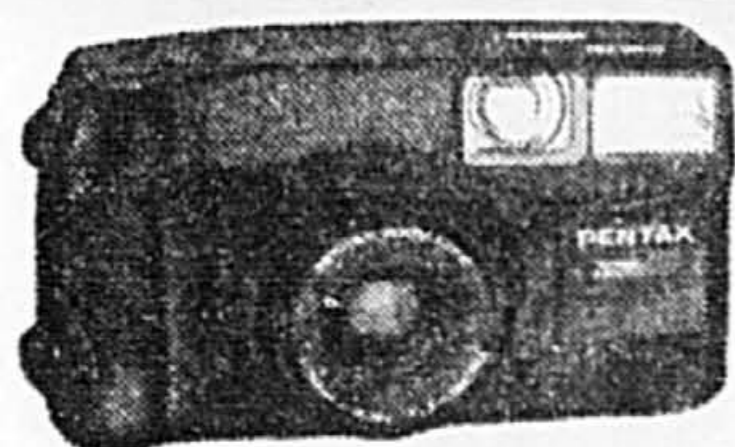


**Air Canada**

**Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.**

# APPAREILS-PHOTO SANS FRAIS DOUANIERS

LES PRIX LES PLUS BAS GARANTIS POUR 90 JOURS!



## PENTAX

### ZOOM 90 DATE

- Appareil zoom compact à mise au point automatique
- Zoom automatique 38-90mm
- Flash zoom & intensité automatiques
- Fonction de poses multiples
- Manuel ou automatique • Comprend: Objectif FA 28-80mm

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
50\$

249<sup>99</sup>



## Canon

### TELEMAX DATE

- Appareil-photo 35mm à mise au point automatique
- Objectif normal ou téléphoto 38-70mm
- Avancement, rebobinage et flash automatiques
- Imprime la date sur vos photos!

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
10\$

179<sup>99</sup>



## PZ10 KIT

- Nouveau appareil-photo AF type monoréflexe rapide
- Flash incorporé • Lecture multi-zone du photomètre
- Affichage détaillé à cristaux liquides
- Manuel ou automatique • Comprend: Objectif FA 28-80mm

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
50\$

549<sup>99</sup>



## REBEL S KIT

- Appareil-photo entièrement automatique
- Flash escamotable intégré • Piles et courroie incluses
- Quatre (4) programmes AE intégrés pour un meilleur contrôle
- Expositions multiples faciles • Objectifs 35-80mm

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
20\$

449<sup>99</sup>



## OPTIMA

- App. photo 35mm entièrement automatique à mise au point automatique
- Chargement du film, avance et rebobinage automatiques, flash automatique
- Obturateur à programmation électronique
- Imprime la date sur vos photos!

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
20\$

79<sup>99</sup>



## ENSEMBLE SPORT

- Appareil-photo 35mm à mise au point fixe
- Avancement et rebobinage automatiques
- Flash et chargement automatiques
- Inclus: film, étui et piles

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
5\$

44<sup>99</sup>



## FZ-5 KIT

- Flash incorporé
- Mise au point fixe
- La photo facile, visez et déclenchez
- Piles et film inclus

SANS FRAIS  
DOUANIERS  
EPARGNEZ  
10\$

29<sup>99</sup>

# ASTRAL photo

DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

Nous sommes fiers de vos photos! Ça se voit!

\* Indique Centres Video.

• Les Galeries d'Anjou 354-2001  
• Centre d'achats Boulevard 721-3939  
• Promenades St-Bruno 653-8826  
• Carrefour Laval 687-7988  
• Plaza St-Hubert 271-1435  
• Mail Champlain 671-5935

Centre Laval 688-3636  
916, rue Ste-Catherine est 842-5225  
• Place Versailles 355-4709  
Promenades Deux-Montagnes 491-6817  
• Place Ville-Marie 878-4378  
Place Bonaventure 878-4378

• Plaza Côte-des-Neiges 343-5209  
• 2020, University 849-7341  
• Centre Fairview 695-6563  
• Complexe Desjardins 843-8219  
• Place Vertu 336-8272  
Centre Rockland 733-2669

Centre Dorval 636-8221  
• Plaza Alexis-Nihon 933-7209  
• Carrefour Angrignon 363-6918  
• Place Montréal Trust 843-8836  
• Place Bourassa 323-4249  
• Galeries Joliette 752-0956  
Carrefour du Nord 1-436-1011

\*\* Développement sur place non disponible.

## Deer reconnu coupable d'homicide involontaire

■ Shawn Deer, un résident de Kahnawake âgé de 20 ans, a été reconnu coupable, jeudi dernier à Longueuil, de l'homicide involontaire d'un homme avec lequel il s'était querellé, en août dernier à Saint-Philippe-de-Laprairie, ainsi que de voies de fait graves sur un autre homme. Le juge Jean-Guy Riopelle, de la Cour supérieure, devrait lui imposer sa sentence lundi prochain.

Hier, un malentendu nous a fait rapporter uniquement que Deer avait été acquitté de meurtre au deuxième degré.

Deer était jugé relativement à la mort de Steven Barnett.

Une querelle relative à une dette de drogue est survenue aux petites heures du matin, le 29

août dernier, entre Barnett et un de ses amis, Neil Buckley, de même que Deer et Eric Fleck, qui avait la garde de la maison où l'affaire est survenue; Barnett et Buckley ont été atteints de coups de couteau.

Deer a fait valoir pour sa défense qu'il avait pris une vingtaine de consommations alcoolisées et deux grammes de cocaïne avant la querelle qui l'avait opposé à Barnett et Buckley.

Par ailleurs, Fleck et un autre individu qui se trouvait dans la maison, Richard Quenneville, doivent être accusés de complicité après le fait; un troisième homme, George Dowse, s'est reconnu coupable d'une telle accusation lundi à Longueuil et a écôpé six mois de prison.

L'interurbain Bell présente

LES GRANDS EXPLORATEURS SAISON 91-92

avec MAXIMILIEN DAUBER

9 au 15 MARS  
Lun. Mar. Mer.: 20h Jeu.: 19h  
Ven. Sam.: 19h, 21h30  
Dim.: 13h30, 16h

L'OLYMPIA  
1 004, Sainte-Catherine est  
Montréal

Renseignements: 521-1002

16-17-18 MARS et 2-3 AVRIL  
Lun. Mar. Mer.: 20h  
Jeu. Ven.: 19h

TRITONIUM  
Cégep du Vieux-Montréal  
255, rue Ontario est, Montréal

## UNE MAZDA POUR CHAQUE BUDGET

Toutes taxes, transport et préparation inclus.

1992 MAZDA 323 Pour aussi peu que: \*\$199. par mois

1992 MAZDA PROTÉGÉ Pour aussi peu que: \*\$254. par mois

1992 MAZDA M.P.V. Pour aussi peu que: \*\$343. par mois

\* Base sur un bail de 60 mois. 1er versement et dépôt de sécurité requis. Valeur de rachat optionnelle sur acceptation de crédit. N.B. Les illustrations peuvent différer du produit annoncé. Toutes taxes incluses.

# AVO mazda

4815, rue Buchan (une rue au nord de Jean-Talon, coin Décarie)  
737-7373

AVEC UN CONCOURS COMME ÇA,  
ON SAIT QUAND ÇA COMMENCE,  
MAIS ON NE SAIT PAS OÙ ÇA FINIT!



## Procès Milgaard: Fisher nie avoir tué Gail Miller

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le violeur Larry Fisher a catégoriquement nié, hier, être le meurtrier de l'infirmière Gail Miller, tuée à Saskatoon, le 31 janvier 1969.

David Milgaard a été trouvé coupable de ce crime, mais il n'a pas cessé de se prétendre innocent, depuis les 23 ans qu'il se trouve en prison. La Cour suprême du Canada est en train de réviser cette cause.

Mentionné comme un suspect par des femmes qu'il a violées et par des codétenus, Fisher a demandé à être entendu par le plus haut tribunal du pays pour « blanchir sa réputation », comme il l'a expliqué.

Il a rappelé aux cinq juges qu'il avait pleinement coopéré avec les autorités, acceptant de se soumettre au détecteur de mensonges, faisant une déclaration au ministère de la Justice, et permettant la prise d'échantillons de son sang et de sa salive.

Oui, a-t-il reconnu, il a commis plusieurs viols « brutaux » à la pointe du couteau. Certains ont été perpétrés dans la région de Saskatoon où Gail Miller a été assassinée. Mais ce n'est pas lui qui l'a tuée.

À la prison de la Colombie-Britannique où il purge actuellement sa peine, Fisher se sent menacé par les autres détenus, à cause des insinuations qui ont été faites à son sujet dans l'affaire Miller.

Il a expliqué son comportement par le fait qu'il a été battu dans son enfance. Il ressent depuis ce temps le besoin de dominer les femmes. En les violent, il recherchait « le pouvoir ».

Fisher a par ailleurs nié avoir violé une femme qui a témoigné la veille devant la Cour suprême et qui a affirmé avoir été agressée le matin même du meurtre de Gail Miller et à 15 minutes de marche de là.

## Mario Filion passera dix ans en prison

Presse Canadienne  
ARTHABASKA

Un individu de 31 ans, Mario Filion, de Norbertville, qui a plaidé coupable mardi au palais de justice d'Arthabaska à une accusation de meurtre au deuxième degré, passera les dix prochaines années de sa vie derrière les barreaux avant d'être éligible à une libération conditionnelle.

Le juge André Trotter, de la Cour supérieure, lui a également interdit la possession d'une arme à feu pendant cinq ans à la suite de sa libération conditionnelle.

Filion était accusé du meurtre de M. Yves Boissonneault, 47 ans, qui vivait seul et tenait à la fois le magasin général, le dépanneur et le bureau de poste de Sainte-Hélène-de-Chester, dans les Bois-Francs.

M. Boissonneault avait été égorgé par un voleur dans son commerce, le 10 octobre dernier.

La preuve a révélé que Filion avait commis le vol pour payer une dette de drogue.



# OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

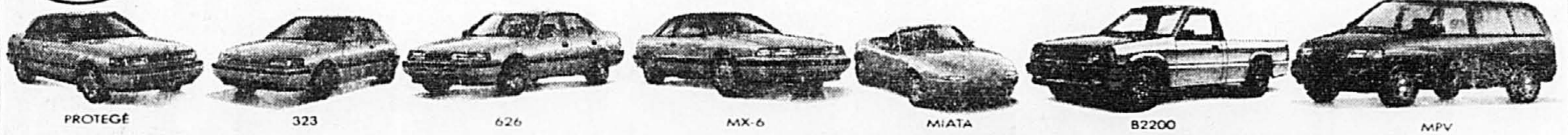
La 626, une superbe berline conçue pour la famille avec en plus, style et performance.

La MX-6, notre éblouissant coupé sport. La Miata, un triomphe mondial.

Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux

fois élue mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite

du climatiseur chez Mazda : une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!



Nos primes d'encouragement aux concessionnaires constituent d'excellents rabais pour vous... sur tous les modèles Mazda!

\*Climatiseur ou remise offerts sur tous les modèles 1992 suivants : 323, Protégé, MX-6, 626, MPV, Miata et camionnettes Mazda encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi là où le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2 100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

## mazda

## Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche  
474-2481/2

Lachine Mazda  
2895, rue Notre-Dame, Lachine  
637-1153

Jacauto Lavaltrie  
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie  
392-9227

Mazda Valleyfield  
3333, Mgr. Langlois  
Valleyfield  
377-5533

Mazda de Blainville  
738, Boulevard Labelle  
Blainville  
437-8000

Gareau Mazda  
10175, rue Papineau  
381-3987

Avo Auto Inc.  
4815, Buchan  
737-7373

Les Automobiles  
Daniel Blanchette Inc.  
2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy  
743-1211

Blondin Automobiles Ltée  
6464, boul. Henri-Bourassa Est  
324-9100

Delisle Auto Ltée  
2815, rue Sherbrooke Est  
523-1122

Mazda Gabriel  
5333, St-Jacques Ouest  
484-7777

Quintin Automobile Inc.  
385, rue Laberge  
St-Jean-sur-Richelieu  
349-6767

Concept Mazda  
1340, rue Ampère  
Boucherville  
449-7929

Mazda 2-20  
1, boul. Don Quichotte  
Ile Perrot  
453-7220

Le Domaine de L'Auto  
P.A.T. Ltée  
12210, Sherbrooke Est  
Point-aux-Trembles  
643-1693

Fort Chambly  
Automobiles (1979) Inc.  
830, boul. l'Érigny  
Chambly  
658-6623

Garage Blanchette Inc.  
900, rue St-Laurent Ouest  
Longueuil  
677-6347

Armand Quéirin  
Automobiles Ltée  
1530, Chomedey Blvd.  
Laval  
688-4787

Jacauto Ltée  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
626-8120

St-Constant Auto Ltée  
48, rue St-Pierre  
St-Constant  
632-0700

Ami Auto Inc.  
276, boul. d'Anjou  
Châteauguay  
692-9600

Mazda Drummondville  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville  
477-5566

Autonor Inc.  
2344, Labelle, LaFontaine  
436-8211













Mazda Casarant  
3190, Cosson  
St-Hyacinthe  
774-1345

Faberville Auto Inc.  
4010, boul. Dagenais, Laval  
622-3434

Lacroix Automobiles Ltée  
990, Route #117  
Val-David  
322-3937

Mazda Joliette  
580, Route 131  
752-1212

# CFGL 105.7 PEUT VOUS MENER LOIN.

Où vous voulez , quand vous voulez , et comme  
vous voulez . Écrivez-nous\*  en 15 lignes «LE» voyage  
de vos rêves . Jusqu'à 10 000 \$  pour le réaliser.  
Écoutez  les textes  qui seront lus sur nos ondes   
chaque jour . Votez  pour le voyage gagnant !

Pour plus de détails, écoutez **CFGL 105.7.**

\*LE CONCOURS QUI PEUT VOUS MENER LOIN. CFGL 105.7 C.P. 1057, Succ. Duvernaq, Laval, H7E 5B9

Règlements disponibles à CFGL



**ENTREPOSEZ  
VOTRE FOURRURE**  
REMDELAGE, RÉPARATION,  
ENTREPOSAGE, NETTOYAGE



GEORGES POULIOT  
527-8664

## Les francophones de Montréal pas plus «locataires» que les autres!

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Il est faux de prétendre que les Montréalais de culture française sont plus «locataires» que les autres ethnies habitant la ville, notamment les Anglo-Canadiens. En réalité, ils sont même un peu plus propriétaires-occupants que ces derniers.

En outre, les Canadiens français de Montréal ne sont pas plus locataires que les citoyens des grandes villes de l'Europe du Nord. Aussi est-il temps de remettre en question les politiques gouvernementales du «tout-propriétaire».

Ces indications ont été données hier par M. Marc H. Choko, dans le cadre des «conférences-sémi-

naires» de l'Institut national de la recherche scientifique (section urbanisation), M. Choko, professeur au Département de design de l'Université du Québec à Montréal, est actuellement professeur invité à l'INRS-urbanisation. Il réalise, entre autres travaux, une étude comparative sur les modes de propriété résidentielle qui caractérisent les villes de Toronto et de Montréal, notamment pour les années 1921 à 1951.

M. Choko a justement voulu, hier, détruire certains «mythes et clichés» qui entourent cette question.

Il est vrai, reconnaît le conférencier, qu'il y a plus de locataires à Montréal qu'à Toronto. Mais cette constatation est loin de démontrer que le statut de locataire est associé à une quelconque forme de pauvreté ou de dépendance. La formule du proprié-

taire-occupant est caractéristique du monde britannique mais pas du reste de l'Europe. Ainsi, par exemple, la proportion de propriétaires n'est que de 3,2 p. cent à Genève et de sept p. cent à Amsterdam.

Pour la période étudiée, 16,5 p. cent des Montréalais (incluant les citoyens de Lachine, de Verdun, et de Westmount) des quatre catégories ethniques choisies sont propriétaires-occupants. Cette proportion est de 16,9 p. cent chez les Montréalais francophones, de 16,3 p. cent chez les Montréalais anglophones, de 14,9 p. cent chez les citoyens originaires de l'Europe de l'Est et de 17,5 p. cent chez ceux originaires de l'Europe du Sud (Italie, Grèce).

Ces faits, signale le professeur, contredisent toutes les affirmations faites par les autorités et les chercheurs du passé qui ont tou-

jours associé le fait d'être locataire à l'indigence économique ou culturelle des Canadiens français.

Le professeur signale, par ailleurs, que la proportion des propriétaires-occupants de la périphérie montréalaise, est actuellement de 42 p. cent, la même qu'à Paris.

La forte proportion de locataires dans le milieu anglo-montréalais s'explique par la construction à Westmount et à Outremont notamment, au début du siècle, de maisons d'appartements locatifs haut de gamme. La formule de la propriété individuelle des maisons unifamiliales, hors des villes d'Angleterre, n'est donc pas le choix de tous.

Comment expliquer la disparité avec la ville de Toronto? Par des habitudes culturelles, peut-être? Le fait est que la ville de Toronto interdisait, en son centre, la construction de logements multiples. Le professeur n'en est toutefois pas certain. Il se demande si les promoteurs-construc-teurs de Montréal et du reste du Québec, plus rusés, n'ont pas réussi à imposer à la population les duplex et multiplex simplement pour rentabiliser les sols...

Le professeur, enfin, signale que, contrairement à ce qu'on peut croire, l'enrichissement de la population par la propriété résidentielle n'est pas évident. Si l'on tient compte de tous les facteurs patrimoniaux, dit-il, les locataires perdent moins au jeu de l'inflation que propriétaires-occupants. C'est pourquoi on peut penser que les politiques gouvernementales d'habitation, qui favorisent exclusivement la propriété, sont à revoir.

ERREUR ERREUR ERREUR ERREUR ERREUR ERREUR

### ERREUR DU GÉRANT

VENEZ VITE L'AIDER À GARDER SON «JOB». IL FAUT QU'IL BAISSÉ L'INVENTAIRE DE FAÇON RADICALE!! AU LIEU DE COMMANDER 25 AUTOS DE SURPLUS POUR LE PRINTEMPS, IL EN A COMMANDÉ 250!!!

LE PATRON EST À QUÉBEC, LA COUR EST PLEINE!! IL FAUT VENDRE!! DES PRIX INCROYABLES! VITE! AIDEZ-LE!

DU 9 AU 13 MARS

**NORDEST**

VOLKSWAGEN

325-3422



10395, boul. Pie-IX  
Montréal-Nord

Cette offre spéciale s'applique à la location seulement et ne peut être jumelée à aucune autre promotion.



DURANT CETTE CÉLÉBRATION CLASSY GARANTIT DES PRIX AUSSI AVANTAGEUX QUE CEUX ANNONCÉS PAR SES CONCURRENTS

LE SMOKING CLASSY DE VOTRE CHOIX POUR 69 \$

En novembre dernier, Classy recevait la distinction la plus prestigieuse du monde des affaires au pays, le Prix Canada pour l'excellence en affaires.

Dés maintenant et jusqu'au 15 mars

1992, Classy vous invite à célébrer son succès en profitant de son offre spéciale : réservez le smoking Classy de votre choix pour seulement 69 \$ ! Choisissez l'un des sept ensembles classiques de la remarquable collection Yves Saint Laurent. Ou l'une des

créations d'inspiration italienne de la collection Uomo Classico. Ou encore le veston de smoking blanc Givenchy. Bref, le smoking de votre choix dans l'extraordinaire sélection de tenues de cérémonie Classy.

Véritable symbole d'excellence, Classy vous offre les tenues de cérémonie les plus élégantes qui soient pour seulement 69 \$.

Mais les quantités étant limitées, il faut réserver maintenant pour obtenir le smoking de votre choix à ce prix exceptionnel.



CLASSY MAÎTRISE L'ART DE célébrer avec classe

**MONTREAL**  
1227, square Phillips  
6617, rue St-Hubert  
Mail Cavendish  
6420, rue Jean-Talon Est  
Centre Rockland

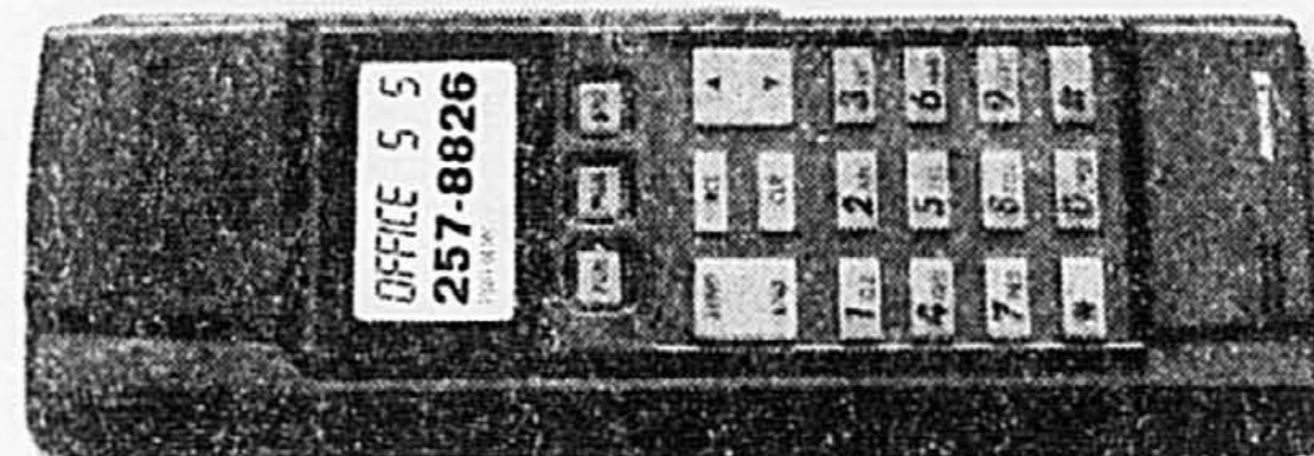
875 9938  
272 8253  
482 5240  
255 5323  
735 8024

**LAVAL**  
Carrefour Laval 681 4339  
**LASALLE**  
Carrefour Angrignon 366 1362  
**BROSSARD**  
Mail Champlain 465 3190

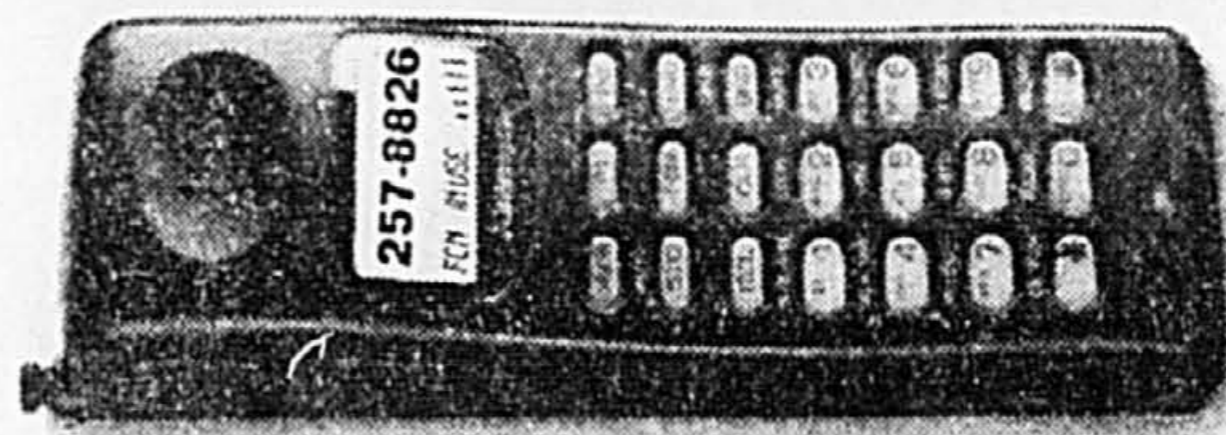
# Voici une bonne affaire... qui vous fera parler!



ÉCONOMISEZ PLUS DE 350\$  
AUDIOVOX



ÉCONOMISEZ PLUS DE 190\$  
Hotline



ÉCONOMISEZ PLUS DE 250\$  
DiamondTel

Économisez 110\$ dès maintenant!

Remettez ce bon au détaillant de votre région et obtenez gratuitement deux mois de service de messagerie mobile, deux mois de facturation détaillée ainsi que deux

**110\$  
D'ÉCONOMIE**

mois d'appels entrants - jusqu'à 100 minutes par mois. Rendez-vous au Centre de service Cantel pour tous les détails. Cette offre prend fin le 31 mars 1992.

**Au Centre de service Cantel, nous avons des prix qui vous feront parler... cellulaire.**

Parlant de bons prix, vous en aurez sur beaucoup plus que nos téléphones : épargnez plus de 110\$ sur le temps d'utilisation et autres ensembles fort intéressants.

Achetez le fabuleux Audiovox Minivox de 10,6 oz à seulement 899\$ et obtenez gratuitement une pile à durée prolongée, en plus d'un adaptateur pour allume-cigarette. Économisez plus de 350\$.

Notre modèle portatif exclusif Ericsson Hotline vous est offert à seulement 699\$, incluant gratuitement l'ensemble mains libres le plus petit au monde. Économie totale : plus de 190\$.

Et ce n'est pas tout : achetez un DiamondTel M99X et épargnez 250\$. Remarquablement petit, ce modèle portatif ne vous coûtera que 849\$.

Avec Cantel, le seul réseau cellulaire national au Canada, notre service, nos choix imbattables ainsi que des prix surprenants, voilà de quoi vous faire parler cellulaire!

Dépêchez-vous et profitez des économies en vigueur tant qu'il y aura de la marchandise. L'offre prend fin le 31 mars 1992.



La sécurité entre bonnes mains

**ROGERS**

**CENTRES DE SERVICE CANTEL**

**MONTREAL**  
5954, boul. Métropolitain  
est  
257-8826  
770, Notre-Dame ouest  
875-9512

**CHOMEDEY**  
3364, boul. St-Martin  
ouest  
682-2640

**VILLE ST-LAURENT**  
6315, Côte-de-Liesse  
est  
783-3833

**DRUMMONDVILLE**  
1565, boul. Lemire  
(819) 478-0851

# Le sort d'une élève déficiente en Cour d'appel

MARTHA GAGNON

Les parents d'une fillette de 9 ans, qui souffre d'une déficience intellectuelle et de troubles d'apprentissage, se sont adressés cette semaine à la Cour d'appel pour réclamer que leur enfant soit admise à l'école régulière de la commission scolaire Prince-Daveluy dans la région des Bois-Francis.

Marie-Joëlle Picard, la fillette au coeur du litige, suit présentement des cours privés à la maison dont les coûts sont payés par les parents, qui ont obtenu l'aide de certains organismes. Sa mère, France Picard, a convaincu l'Aide juridique de poursuivre la bataille devant les tribunaux. L'appel a été entendu devant les juges Gendreau, Nichols et Beaudoin, qui étudieront le problème.

«Je suis convaincue de la justesse de mes revendications. Pour bien des commissions scolaires, les services aux élèves handicapés ne font pas partie des priorités budgétaires. On doit les persuader du contraire.»

En l'espace de quelques mois, c'est la deuxième fois que des parents et des commissions scolaires se retrouvent devant la Cour d'appel pour débattre de la délicate question de l'intégration scolaire des enfants handicapés.

Dans le cas de la famille Picard, la commission scolaire Prince-Daveluy affirme qu'elle ne dispose pas de ressources suffisantes

pour offrir le soutien nécessaire à Marie-Joëlle. Depuis plusieurs années, elle a des ententes avec la commission scolaire de Victoriaville, qui dispose d'une école spécialisée pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage.

L'avocat des parents, Me Serge Fontaine, soutient que les parents ont le droit de choisir l'école de leur enfant en vertu de la Loi de l'instruction publique. Mme Picard désire que sa fille soit admise à l'école centrale de Saint-Rosaire près de chez elle. «Il est préférable que Marie-Joëlle demeure dans son milieu. Elle n'est pas aussi handicapée qu'on le dit. Actuellement, elle suit le programme de deuxième année», dit-elle. Mme Picard pense que sa fille peut être intégrée à l'école régulière si on adapte le programme à ses besoins et si on fixe des objectifs réalistes.

La commission scolaire estime que la fillette a de sérieux troubles d'apprentissage et requiert une attention particulière. Le juge Guy Lebrun, de la Cour supérieure, a donné raison aux autorités scolaires dans un jugement rendu en novembre 1990.

À son avis, les «commissions

scolaires ne sont pas tenues de fournir tous les services spécialisés à tous les intéressés sur tout le territoire». Tel est le coeur du débat. Les évaluations démontrent

que l'enfant souffre d'une «dysfonction cérébrale mineure, une déficience intellectuelle légère et des troubles graves d'apprentissage».

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

# VENTE DE FEU

OFFRES VALABLES UNIQUEMENT AU 7760 EST, RUE SHERBROOKE

DES MILLIERS DE MÈTRES COTON, POLY/COTON, TISSU POUR CHEMISE Ord. jusqu'à 7,98 le m

2\$ le m

TOUT LE STOCK EST EN SOLDE.

30% À 75% ET PLUS

TOUS LES ARTICLES DE COUTURE

30% DE RABAIS

TOUS LES PATRONS

50% DE RABAIS AVEC TOUT ACHAT DE TISSU

TISSU LOURD VARIÉ

Ord. jusqu'à 9,98 le m 3\$ le m

TISSUS POUR TAILLEURS VARIÉS

Ord. jusqu'à 15,98 le m 3\$ le m

TOUT LE RAYON DES DRAPERIES

JUSQU'À 50% DE RABAIS

TRICOTS DE FANTAISIE VARIÉS

199\$ le m Ord. 7,98 le m

Certains tissus sont légèrement endommagés par la fumée et sont vendus tels quels.

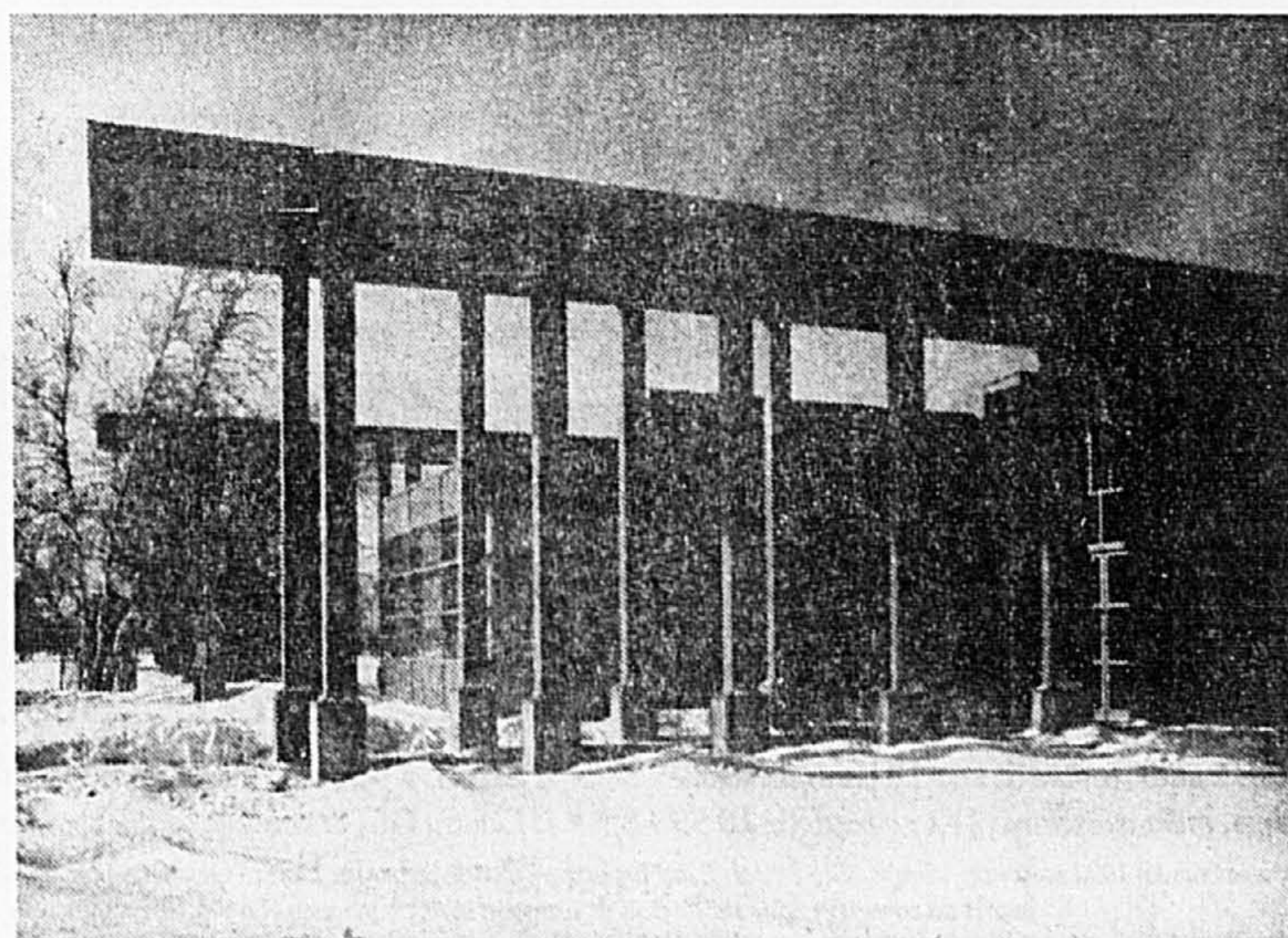
# FABRICVILLE

## PORTES OUVERTES AUX QUESTIONS QUE VOUS NE VOUS ÊTES JAMAIS POSÉES.

Vous connaissez la différence entre un cimetière traditionnel et les Jardins Urgel Bourgie? Disons que ce n'est pas le genre de questions que vous vous posez souvent. Et vous avez raison.

Pourtant, en visitant le nouveau complexe funéraire des Jardins Urgel Bourgie à St-Hubert, les 14 et 15 mars, vous découvrirez autre chose que ce que vous aviez imaginé. Un décor champêtre. De vastes et paisibles espaces. Une salle de réception offrant une vue sur le lac. Bref, une atmosphère de sérénité et de quiétude.

Établie depuis 1902, l'entreprise familiale Urgel Bourgie offre tous les services funéraires et de sépulture en un même lieu : de somptueux salons, une chapelle oecuménique,



un crematorium, un columbarium et des lots d'inhumation traditionnels.

En venant aux portes ouvertes les 14 et 15 mars, vous comprendrez toute la différence. Des conseillers expérimentés sont là pour guider votre visite, vous donner des suggestions et surtout, pour répondre à toutes ces questions que vous ne vous êtes jamais posées.

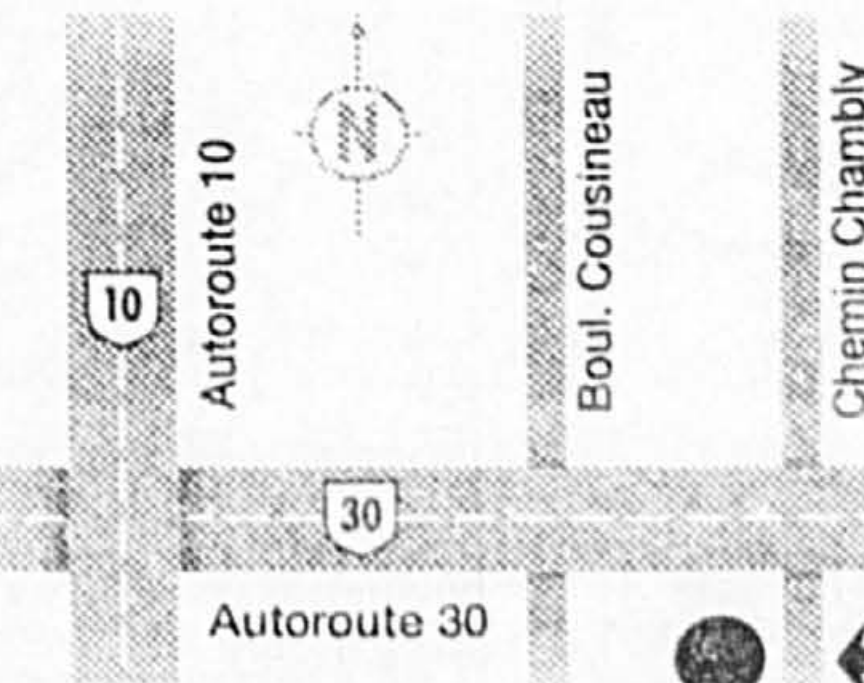
Comme vous avez toute la vie devant vous, c'est le bon temps d'y penser.

Le nouveau complexe funéraire des Jardins Urgel Bourgie, à St-Hubert, est facile d'accès. Situé sur le chemin Chambly, à l'angle de l'autoroute 30.

URGEL BOURGIE

Un réseau de 75 complexes funéraires et de 5 Jardins commémoratifs.

932-2225



**LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS PRÉSENTENT**

## LE TOUR DE L'ÎLE COLORE LA VILLE

DIMANCHE 7 JUIN

### 4 000 BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER**

2 paires de billets d'avion sur Paris offerts par **TOURBEC**

5 vélos Supercycle et des accessoires offerts par **CANADIAN TIRE**

1 ordinateur MacClassic offert par **microserv**

Bénévoles de jour ou de nuit demandés. Aucune expérience requise.

POUR VOUS JOINDRE À CE GRAND ARC-EN-CIEL DE VÉLO-VOLONTAIRES, APPELEZ-NOUS DÉS MAINTENANT AU (514) 847-VÉLO

En collaboration avec **CANADIAN TIRE**

Commanditaire officiel et réseau officiel d'inscription **CKAC73AM** **SRC**

# Arrêtés pour tentative de corruption d'un policier

ERIC TROTTIER

Fait pour le moins rare, deux individus ont été arrêtés hier après avoir essayé de corrompre un policier de la CUM, vraisemblablement pour « protéger » une maison de jeu de la rue Ogilvy, dans le nord de la ville.

« Il y en a qui regardent trop la série *Montréal, ville ouverte*. Avec le salaire que font les policiers, de nos jours, ça ne marche plus, ces affaires-là », a expliqué le sergent Alain Lacoursière, responsable de l'escouade de la moralité (région est), après l'arrestation des deux lascars.

Georges Juha, un individu de 46 ans originaire de la Palestine.

et Stylianos Prekatsounakis, 45 ans, d'origine grecque, auraient proposé 2000\$ à un policier pour éviter d'avoir des problèmes avec leur « club social » que la police soupçonne d'être une maison de jeu du nord de la ville.

Toute cette affaire a vu le jour lorsque Juha a ouvert son « club social », au 993 rue Ogilvy, dans le quartier grec. Il y a quelques semaines, un policier s'y est présenté pour faire des vérifications de routine. Remarquant que le propriétaire des lieux n'avait pas de permis d'exploitation, il lui a fait savoir qu'il allait devoir fermer ses portes. Juha a répliqué qu'il avait rempli un formulaire à cette fin et qu'il attendait le fameux permis, d'une semaine à l'autre.

Toutefois, le commerçant en a discuté avec son ami Stylianos Prekatsounakis, alias Steve. Celui-ci, trouvé coupable d'avoir tenu une maison de débauche, il y a un mois, lui aurait suggéré d'acheter la protection de la police pour ne plus avoir de problèmes.

C'est ainsi que Steve a pris contact, la semaine dernière, avec un agent de l'escouade de la moralité (région est), le même, en fait, qui l'avait appréhendé dans sa maison de débauche, au début de l'hiver. Steve aurait fait la proposition suivante au policier : 2000\$ en échange de la clémence de la police, et ce, jusqu'à ce que son ami Georges obtienne son permis.

Plusieurs rencontres ont par la suite été organisées entre le policier et les deux prévenus, afin de recueillir des preuves. Hier après-midi, Georges Juha et Stylianos Prekatsounakis, alias Steve, se sont présentés dans un restaurant de la rue Crémazie et ont versé une première tranche de 1 100\$ au policier.

C'est à ce moment que d'autres agents de l'escouade de la moralité (région Est) leur ont mis la main au collet. Tous deux ont passé la nuit en prison et ils devront comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, au palais de justice de Montréal, pour y être formellement inculpés de tentative de corruption et de complot.



Paris, Lyon, Nice et plusieurs autres villes françaises 5 fois par semaine\* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

\* Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

# Mystérieuse disparition

MARCEL LAROCHE

L'étrange disparition d'une jeune femme de Cowansville, en Estrie, dont les parents se meurent d'inquiétude depuis maintenant 18 jours, intrigue au plus haut point les policiers chargés d'élucider cette affaire.

Malgré toutes les recherches entreprises jusqu'à ce jour pour retrouver Nathalie Champigny, les enquêteurs ignorent toujours ce qui lui est advenu.

Après avoir écarté, du moins pour le moment, toute possibilité de fugue, les policiers ont intensifié leurs recherches cette semaine dans l'espoir de retracer la jeune femme mystérieusement disparue depuis le samedi soir 22 février dernier.

L'enquête, tout d'abord amorcée par la police municipale de Cowansville, a d'ailleurs pris une toute autre dimension, lundi, lorsqu'une équipe de quatre policiers du Bureau des crimes majeurs de la SQ de Sherbrooke est venue grossir l'effectif déjà en place dans cette région.

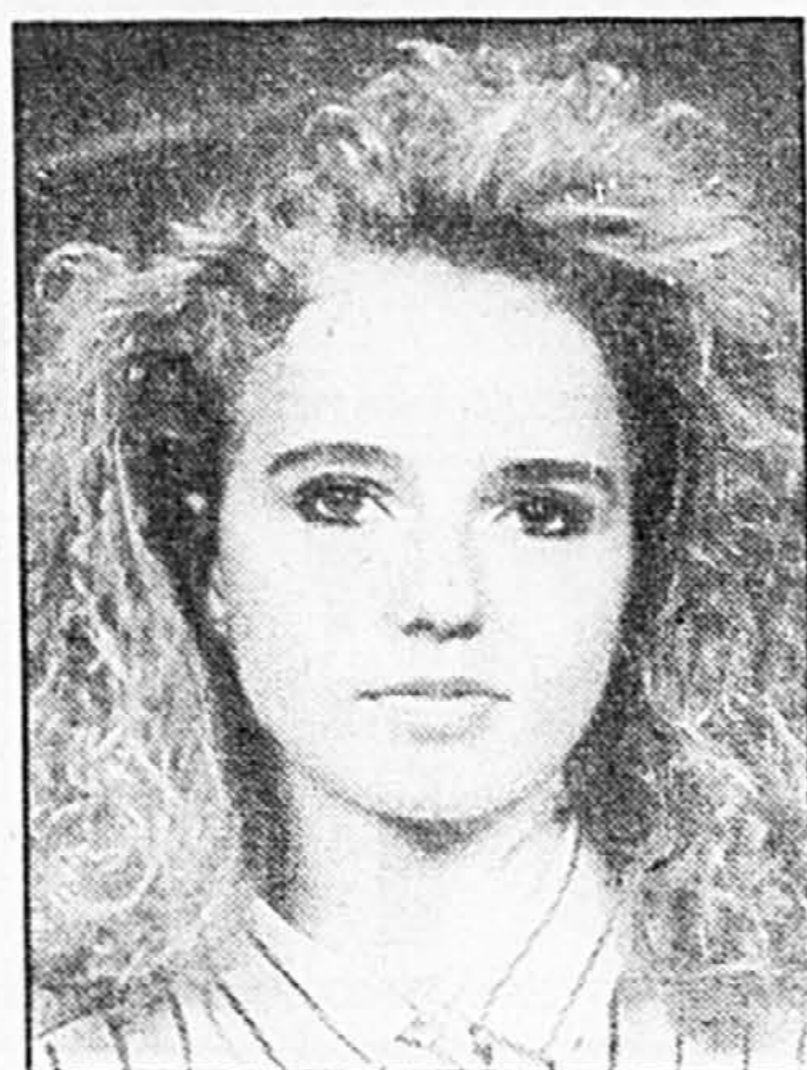
Réceptionniste depuis deux ans à l'Auberge des Carrefours, à Cowansville, Nathalie Champigny a été vue pour la dernière fois, vers 21 h le samedi soir 22 février, après avoir souper en tête-à-tête dans un restaurant de Knowlton en compagnie de son ex-compagnon de vie, Kelly Whittier. Cet ambulancier dans la vingtaine et la jeune femme venaient de rompre ce soir-là une relation amoureuse qui durait depuis près de trois ans.

Les parents de la jeune disparue, Louis-Georges et Rose-Ange Champigny, avaient d'ailleurs confié quelques jours plus tard que leur fille, la cadette d'une famille de six enfants, avait l'intention de regagner le foyer familial de la rue Ville-Marie, à Cowansville.

Mais depuis ce temps, Nathalie Champigny n'a jamais plus communiqué avec les membres de sa famille, tout comme elle n'a jamais réintégré l'appartement qu'elle partageait avec Kelly Whittier.

De belle apparence et plutôt mince, la jeune femme mesure 1,63 m, pèse 50 kg; elle a les cheveux blonds et les yeux verts. Au moment de sa disparition, elle portait un manteau de suède vert et des jeans bleus.

Tout renseignement susceptible de faire progresser l'enquête peut être transmis au poste de la SQ de Cowansville, au (514) 293-2622, ou encore à la SQ de Sherbrooke, au (819) 564-1212.



Nathalie Champigny



Oslo, Copenhague, Stockholm, Helsinki et plusieurs autres villes scandinaves 5 fois par semaine\* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

\* Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**

**PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE DANS LA PRESSE**

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

**06147799**

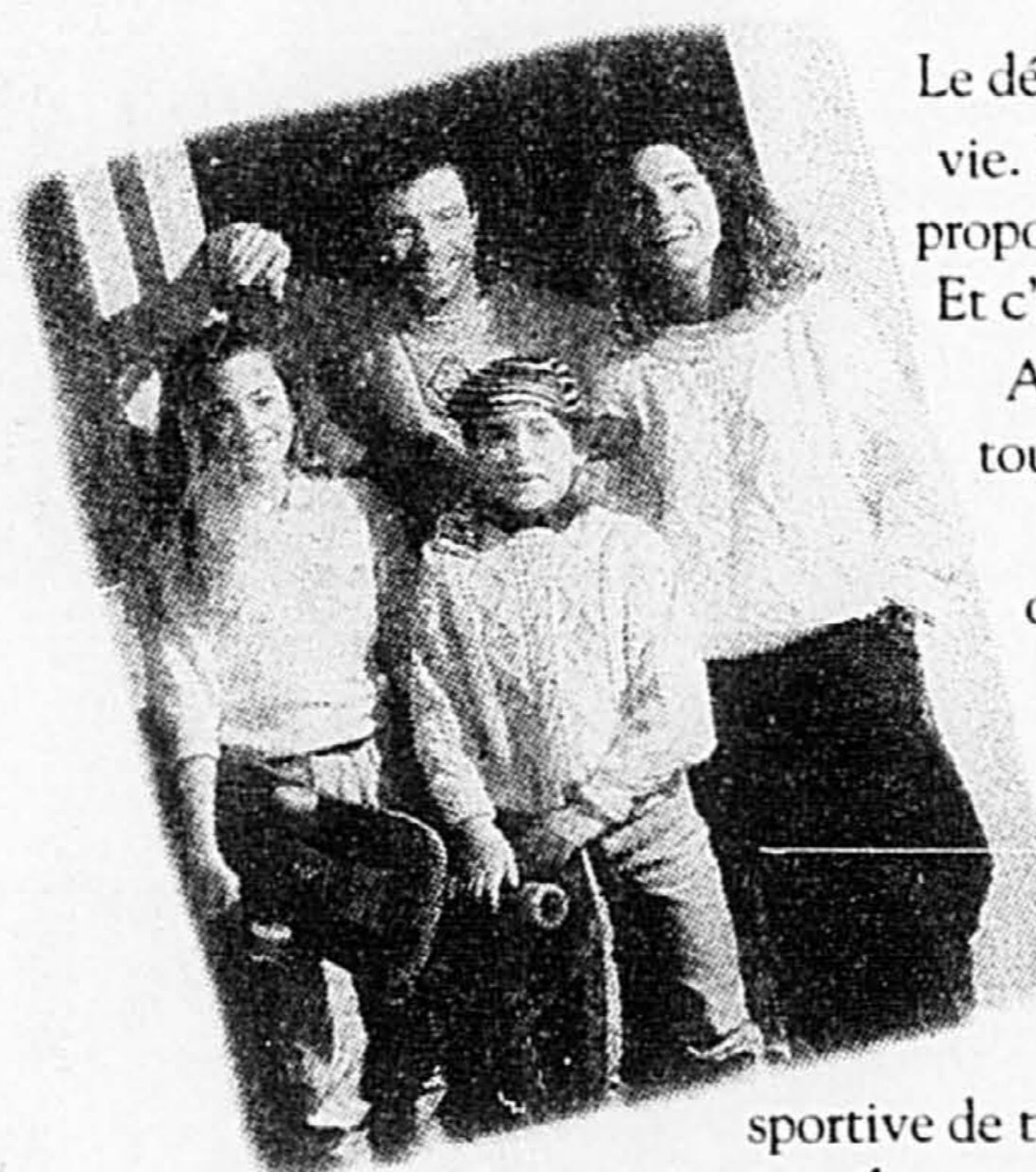
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

**CLUB Multi points**

La Presse

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les portemanteaux autorisés peuvent les reproduire. Les commentaires restent pour avis. © 1991 La Groupe Vidéotron Inc. Tous droits réservés.

# Pour la famille des années 90, une famille de voitures accordée à vos besoins... et à vos moyens



Le début des années 90 coïncide avec des changements énormes dans notre monde et notre vie. Le déclin du communisme et ses conséquences, les questions environnementales, les défis que nous propose la situation économique : tout cela porte l'acheteur d'une voiture à privilégier le rapport qualité-prix. Et c'est là que Hyundai entre en jeu.

Ainsi, l'Excel, la voiture la mieux équipée de sa catégorie, présente une ligne rajeunie. Mais son prix est toujours aussi avantageux.

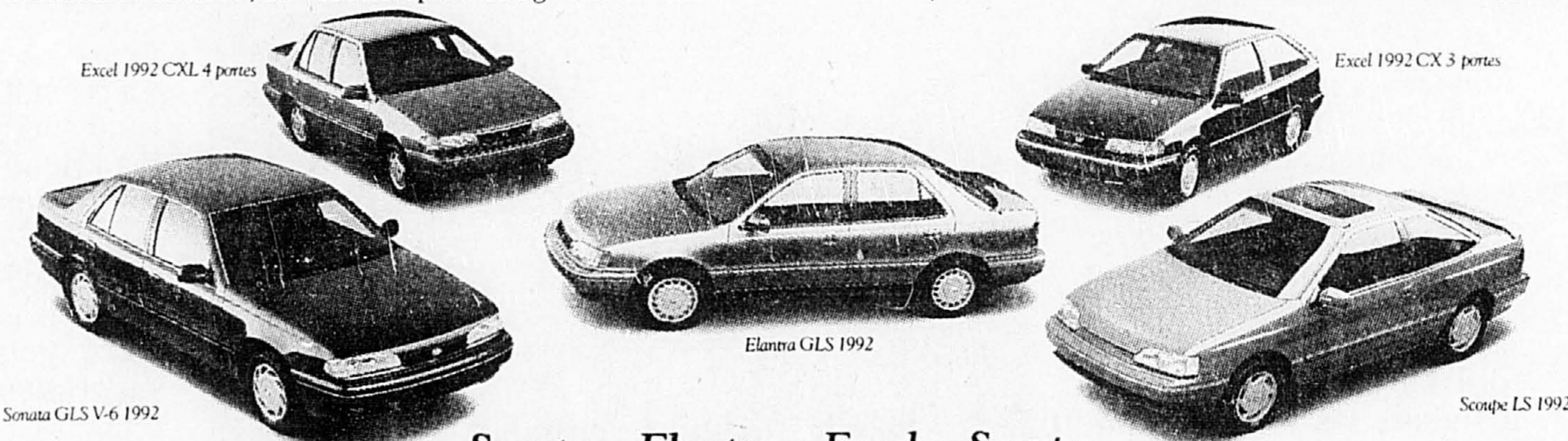
La sportive Scoupe LS est équipée d'un fringant moteur de 1,5 litre à injection multipoints contrôlée par ordinateur, d'une suspension à quatre roues indépendantes et d'une direction à crémaillère servo-assistée. Parmi ses autres caractéristiques standards, mentionnons : le toit ouvrant et le système de son à quatre haut-parleurs avec radio AM/FM à syntonisation électronique.

Puis il y a la Sonata. La berline de luxe dotée d'un moteur de 2 litres à 16 soupapes, double arbre à cames en tête et injection électronique multipoints. (En option : un puissant V-6 de 142 chevaux.) Et, avec 100 pieds cubes d'espace intérieur, elle accueille 5 adultes dans le confort.

L'Elantra est le tout dernier membre de notre famille. Il s'agit d'une berline sportive de type familial avec moteur de 1,6 litre à 16 soupapes, double arbre à cames en tête et injection électronique multipoints : 113 chevaux. Notre famille tient à mériter la confiance de la vôtre. C'est pourquoi nous vous offrons une garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km et une garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km. (Renseignements complets auprès du concessionnaire.) Pour la famille des années 90, des voitures super-avantageuses... chez les concessionnaires Hyundai.



**HYUNDAI**  
Un achat intelligent.



## Sonata ~ Elantra ~ Excel ~ Scoupe

La Sonata GL 2 litres, berline de luxe : à partir de 13 295 \$\*. • L'Excel L 3 portes, la mieux équipée des voitures de sa catégorie : à partir de 7695 \$\*.  
La Scoupe, brillante sportive 2+2 : à partir de 10 595 \$\*. • L'Elantra GL, la nouvelle berline sportive pour la famille : à partir de 10 995 \$\*.

\* P.D.S.F. pour les Hyundai 1992 suivantes : Sonata GL 2 litres, Excel L, Scoupe modèle de base et Elantra GL. Transport, immatriculation, préparation et taxes en sus. Renseignez-vous auprès du concessionnaire sur les frais de transport et de préparation. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

- |   |   |   |  |  |   |
|---|---|---|--|--|---|
| <p><b>QUEST</b><br/>Jaykai Hyundai<br/>133, 1<sup>re</sup> avenue<br/>Ville Ile Perrot 453-6363<br/>Autos Eurolux Inc.<br/>2500, boul. Hébert<br/>Valleyfield 377-1985<br/>Automobiles Ulsan Ltée<br/>1625, boul. Hymus<br/>Dorval 683-5702<br/>Safari Automobiles Inc.<br/>300, rue Latleur<br/>LaSalle 364-3124</p> | <p>Jean Talon Hyundai<br/>3900 Jean Talon ouest<br/>Montréal 341-7100<br/>Excellence St-Eustache<br/>Hyundai<br/>885 boul. Arthur Sauve<br/>St-Eustache 974-0440<br/>SUD<br/>Seray Auto Inc.<br/>730, boul. Périgny<br/>Chambly 443-8557<br/>Automobiles Corée<br/>Longueuil Ltée<br/>1680, boul. Marie-Victoria<br/>Longueuil 670-2080</p> | <p>Les Automobiles<br/>Clogmor Inc.<br/>359, rue Laberge<br/>St-Jean-sur-Richelieu<br/>348-6817<br/>Le Carrefour de la<br/>Voiture Importée Inc.<br/>2499, boul. Casavant<br/>St-Hyacinthe 774-6344<br/>Châteauguay Hyundai<br/>83, St-Jean-Baptiste<br/>Châteauguay 692-9630<br/>Hyundai Granby<br/>1196, rue Principale<br/>Granby 378-4666</p> | <p>Hyundai Rive-Sud<br/>34 boul. Taschereau<br/>La Prairie 444-4244<br/><b>NORD</b><br/>Desmeules Hyundai<br/>1237, boul.<br/>des Laurentides<br/>Ville de Laval 668-6393<br/>Hyundai Auto St-Jérôme<br/>1180, boul. des<br/>Laurentides<br/>St-Antoine 432-4252<br/>Hyundai Mont-Laurier<br/>1756, boul. Paquette<br/>Mont-Laurier 623-5018</p> | <p>Hyundai Val David - ENR.<br/>990, Route 117<br/>Val David 322-6620<br/>Chomedey Hyundai<br/>2480, boul. Curé Labelle<br/>Chomedey, Laval<br/>682-6000<br/>Hyundai Blainville<br/>1053, Curé Labelle<br/>Blainville 434-5484<br/><b>EST</b><br/>Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.<br/>12150, rue Sherbrooke est<br/>Montréal 645-2233</p> | <p>Hyundai de Lanaudière<br/>1165, de Lanaudière<br/>Joliette 759-7669<br/>Coiteux Hyundai<br/>5187, avenue Papineau<br/>Montréal 521-3201<br/>Excellence Hyundai<br/>1250 Marie-Victoria<br/>Tracy 743-1244<br/>Hyundai Repentigny<br/>845 rue Notre Dame<br/>Repentigny 582-3182<br/>Metropolitain Hyundai<br/>4352 Metropolitain Est<br/>Montréal 374-9110</p> |
|---|---|---|--|--|---|

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir



Londres, Manchester, Glasgow et plusieurs autres villes 5 fois par semaine\* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

\* Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance **KLM**